



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE



**PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU  
DEVELOPPEMENT LOCAL ET A L'EMPLOI DES JEUNES (PNIDDLE)**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE KIFFA**



**RAPPORT FINAL**

**Mai 2020**

## Sommaire

Acronymes et Abréviations .....	5
Introduction .....	6
Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune de Kiffa.....	8
I.1.    Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire : .....	8
I.1.1. Ressources hydrographiques et hydrogéologiques: : .....	8
I.1.2. Une morpho-pédologie propice au développement de l'élevage et de l'agriculture : .....	9
I.1.3.    Un Climat et une pluviométrie globalement acceptables .....	10
I.1.4. Environnement .....	11
I.1.5.    Une position géographique centrale : .....	12
I.2. Diagnostic de la Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire .....	12
I.2.1. Le Capital Humain.....	13
I.2.1.1. Données démographiques .....	13
I.2.1.2. Employabilité : .....	15
I.2.1.3. Pauvreté .....	16
I.2.1.4. Alphabétisation .....	17
I.2.2. Le Capital infrastructurel de la Ville de Kiffa .....	17
I.2.2.1. Le cadre urbain de la Ville de Kiffa .....	17
I.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville : .....	19
I.2.2.2.1. Les Infrastructures de Transport .....	19
I.2.2.2.2. Les infrastructures d'eau potable .....	19
I.2.2.2.3. L'infrastructure Électrique .....	20
I.2.2.2.4. L'assainissement .....	20
I.2.2.2.6. Les Infrastructures marchandes .....	21
I.2.2.2.7. Les Services économiques et financiers : .....	21
I.2.3. Les Services Sociaux de Base .....	22
I.2.3.1. Éducation .....	22
c. Formation professionnelle .....	24
I.2.3.2. Santé .....	24
I.2.3.3. Infrastructures culturelles et sportives .....	25
I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs .....	27
I.3.1. Le Secteur primaire .....	27
I.3.1.1. L'Agriculture.....	27
I.3.1.2. L'élevage .....	29
I.3.2. Les activités secondaires .....	30
I.3.3. Les activités tertiaires : .....	30
I.4. Gouvernance du territoire Communal .....	32
I.4.1. Fonctionnement de la Commune : .....	32
I.4.2. La Région .....	35
I.4.3. Les Services déconcentrés de l'État.....	35
I.4.4. Les Établissements et projets .....	36
I.4.5. Le Secteur privé : .....	36
I.4.6. La Société civile .....	37
I.5. Analyse des forces et faiblesses de la commune : "FFOM" .....	37
II. Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP .....	42
II.1. Commerce.....	42

II.2. Élevage.....	42
II.3. Agriculture .....	43
II.4. Aménagement urbain .....	44
II.5. Tourisme .....	44
II.6. Voirie.....	45
II.7. Assainissement .....	45
II.8. Eau potable .....	45
II.9. Électricité .....	46
II.10. Éducation .....	46
II.11. Santé .....	46
II.12. Jeunesse et sports.....	47
II.13. Artisanat .....	47
II.14. Environnement .....	48
II.15. Renforcement des capacités.....	48
III. Planification.....	50
III.1. Vision et axes stratégiques : .....	50
III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville : .....	50
III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux : .....	50
III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégiques : .....	52
III.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC Kiffa 2020-2030 .....	54
III.1.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation .....	57
III.1.6. Modalités et Opportunités de financement offertes : .....	58
III.1.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel : .....	62

#### Liste de cartes :

<i>Carte 1 : Plan actuel de la Ville de Kiffa :</i> .....	18
---	----

#### Photos :

Photo 1 : <i>Vue de deux Tamourts aux alentours de Kiffa Zone de "LESMILA",BUMEC 2019</i> .....	20
Photo 2 : <i>École I de Kiffa nécessitant une réhabilitation</i> .....	23
Photo 3: <i>Vue d'ensemble de certains quartiers populeux (marché) de la commune de Kiffa</i> .....	31

#### Liste des graphiques :

Graphique 1: <i>Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie</i> .....	6
Graphique 2 : <i>Pyramide d'âges de la Population de la Commune de Kiffa 2019</i> .....	15

#### Liste des tableaux :

Tableau 1 : <i>Evolutions (en mm) des moyennes pluviométriques décennales des stations de Kankossa, Barkéwol, Kiffa, Guérou et Boumdeïd</i> .....	11
Tableau 2 : <i>Evolution démographique par genre de la Wilaya de l'Assaba de 1977 à 2013</i> .....	13
Tableau 3 : <i>Population de la Commune de Kiffa par localités Habitées -2013</i> .....	13
Tableau n° 4 : <i>Taux de chômage en Assaba et au niveau national par milieu de résidence et par genre</i> .....	16
Tableau 5: <i>Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les Wilayas (EPCV 2014)</i> .....	16
Tableau 6 : <i>Indices de Gini par wilaya 2008 - 2014</i> .....	16
Tableau 7 : <i>Effectif du Personnel Médical de Kiffa :</i> .....	25
Tableau 8 : <i>Organismes d'appui au maraîchage au niveau de la Moughataa de Kiffa</i> .....	28
Tableau 9: <i>Effectif du Cheptel de la Commune de Kiffa :Espèce, effectifs et Total du Cheptel</i> .....	29

---

Tableau 10: Les organes délibérants de la commune de Kiffa .....	32
Tableau 11 : Structure des recettes de la Commune de Kiffa-exercice 2018 .....	34
Tableau 12 : structure des dépenses de la Commune de kiffa .....	35
Tableau 13 : PTF appuyant la Commune de Kiffa .....	36
Tableau 14 : Le tableau ci-dessous présente l'ensembles des forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces identifiés au cours du Diagnostic sur le dynamisme de l'institution communale. ....	38
Tableau 15 : Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2020 - 2024 de la ville de Kiffa .....	54

---

## Acronymes et Abréviations

**PDC** : plan de développement communal

**PIP** : Plan d'Investissements Prioritaire

**MIDEC** : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

**MDR** : Ministère du Développement Rural (Ministère Agriculture & Elevage)

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PACA** : Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba

**VAINCRES** : programme financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par le CDHLCPI

**OSC** : Organisation de la société civile

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**SCAPP** : Stratégie de Croissance Accélérée pour une Prospérité Partagée

**SNDDL** : Stratégie nationale de développement local

**RGPH** : recensement général de la population et des habitants

**ONS** : Office National de la Stratégique

**ONG** : Organisation non Gouvernementale

**BM** : Banque Mondiale

**GTR** : Groupe de travail régional

**GTD** : Groupe de travail départemental

**CAC** : Cellule d'Appui aux Communes

**CCC** : Comité de Concertation Communal

**CM** : Conseil Municipal

**CSLP** : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

**CS** : Centre de Santé

**DGCT** : Direction Générale des Collectivités Territoriales

**DREN** : Direction Régionale de l'Éducation Nationale

**FFOM** : Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces

**PBG** : Programme de Bonne Gouvernance

**PNIDDLE** : Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes

**SDE** : Services Déconcentrés de l'Etat

**STD** : Services Techniques Déconcentrés de l'Etat

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**TDR** : Termes de référence

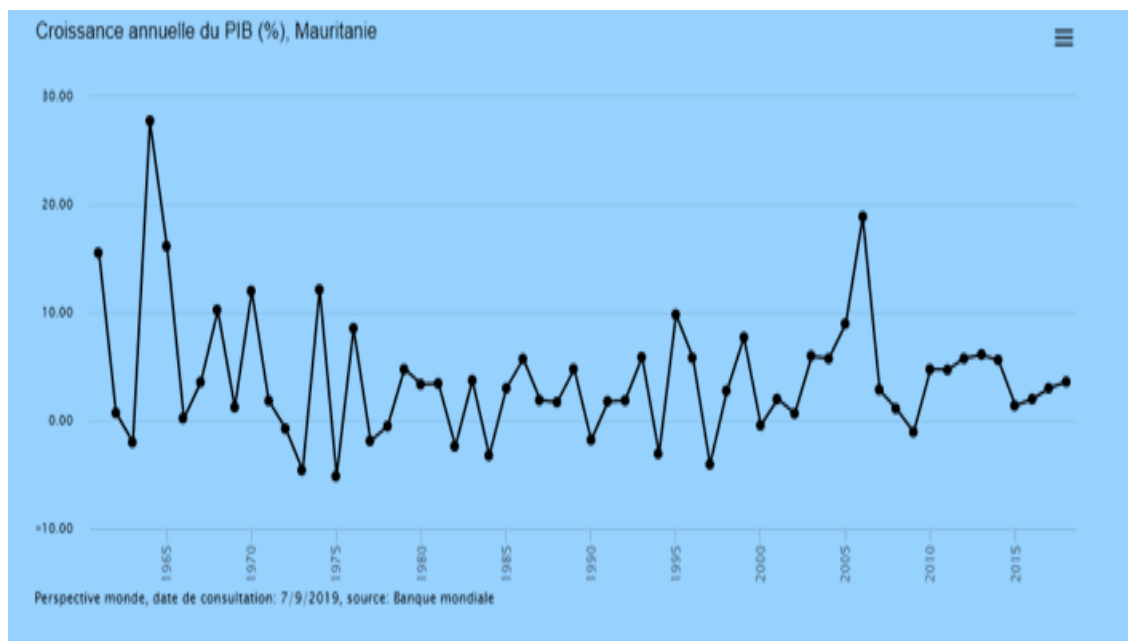
**HA** : Hectare

**ML** : Mètre Linéaire

## Introduction

L'économie mauritanienne, en dépit des turbulences politiques et climatiques cycliques, a réalisé une croissance moyenne annuelle à prix constants de 3.97% sur la période 1961-2018.

**Graphique 1:** Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie



Mais l'effort de transformation des fruits de la croissance en actifs économiques et sociaux durables par le développement humain, l'aménagement et l'équipement équilibré du territoire a souffert de faiblesses notoires dont notamment, l'absence de vision globale de développement intégré du territoire, l'insuffisance des approches de développement stratégiquement planifié, le délaissement de l'échelon rural, l'inadéquation des choix de dimensionnement et de qualité des investissements en plus des inefficacités liées au déficit systémique en matière de Gouvernance.

En dépit des efforts indéniables maintenus sur les dix dernières années sur le chemin du rééquilibrage territorial, il reste beaucoup à faire notamment au plan de la qualité des politiques territoriales et l'arrimage des politiques publiques au service du développement local.

A ce niveau, les villes émergentes, notamment au niveau des Zones à potentiel économique et démographique pourraient jouer un rôle d'entraînement essentiel, si les potentialités de ces Villes sont judicieusement exploitées et si les articulations Villes et arrière territoire sont suffisamment prises en compte dans la planification stratégique.

En effet, au vingt et unième siècle, les Villes sont devenues les principaux centres de création de la richesse et de valorisation des sources de croissance, elles agglomèrent les dynamiques économiques, les processus productifs d'intensification des échanges et de stimulation de l'investissement et de la Consommation, améliorant ainsi la productivité du Capital et du travail.

Les Villes, notamment dans les pays en voie de développement, peuvent être aussi les promotrices des synergies entre l'économie rurale et urbaine jouant le rôle de vraies locomotives de tractation des dynamiques de développement territorial, à travers la prestation de services commerciaux, techniques, financiers et viaires au bénéfice de la valorisation des potentialités de leurs arrière-pays.

Mais pour jouer ce rôle stratégique, les villes se doivent d'abord de gagner le pari de relever le défi de la maîtrise de leur propre développement stratégique ainsi que celui de la gestion urbaine prospective, opérationnelle et dynamique.

C'est dans cette optique le Gouvernement mauritanien et le Groupe Banque Mondiale préparent un nouveau Projet d'appui à la décentralisation au niveau des Villes intermédiaires (MOUDOUN) couvrant les Villes de Rosso, Kiffa, Sélibabi, Aïoun, Néma, Bassiknou, Adel Bagrou et Mbera.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales, notamment les Projets du PDU et du PNIDDLE.

Le projet en cours de finalisation, aura pour objectif global « de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées et pour principaux objectifs spécifiques :(a) d'améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) de renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Cet objectif serait réalisé à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. »<sup>1</sup>

En prélude au démarrage du Projet MOUDOUN, le PNIDDLE a engagé les études relatives à l'actualisation ou l'élaboration des plans de développement des Communes bénéficiaires en vue de doter ces villes de référentiels stratégiques de programmation en adéquation avec la Vision de MOUDOUN inspirée des approches de la Banque Mondiale axées sur l'amélioration de la productivité des Villes et la qualification du cadre Urbain.

Le présent rapport qui porte sur l'élaboration du PDC de la Commune de Kiffa, est en effet, plus orienté développement de la Ville de Kiffa et épouse au niveau de la démarche une approche économique systémique plaçant la Ville dans son environnement économique global, il dépasse de ce fait par moment, les frontières administratives et institutionnelles classiques, la Ville étant une locomotive de développement de tout le Territoire et administrée par plusieurs pouvoirs.

Le présent travail de planification du développement économique de la Commune place la Ville de Kiffa au cœur de son environnement territorial naturel, économique, social et institutionnel à la recherche du diagnostic des potentialités, des atouts et des forces, mais aussi l'analyse des dysfonctionnements, des faiblesses, des défis et des risques en vue de l'identification des pistes de développement en perspective de la territorialisation des ODD et de la localisation des objectifs stratégique de la SCAPP.

La Démarche de réalisation de ce plan a été, de ce fait, une démarche fondamentalement inspirée de la démarche des PDC telle que consacrée par l'Arrêté 680 MIDEDEC de 2011 mais empreinte de logique économique eu égard à la pertinence des objectifs assignés au Projet MOUDOUN et aux argumentaires introductifs déjà évoqués.

Le présent rapport a associé la recherche et l'analyse documentaire aux diagnostics participatifs et aux entretiens croisés pour mieux asseoir une Vision largement partagée pour l'Avenir de la Commune sur dix ans. Il dresse, en conformité avec les leviers de la SCAPP et les ODD, les axes stratégiques et les objectifs de développement, propose les perspectives de programmation et de financement des projets et donne sommairement des orientations pour la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Sa mise en œuvre et son portage incombe en premier lieu **à l'Etat** dès lors qu'il représente l'échelon régalien de la mise en œuvre de la SCAPP, mais requiert aussi une revue en profondeur de la Gouvernance des territoires dans le sens d'approches de gouvernance territoriales synergiques multi-acteurs et multi-niveaux.

---

<sup>1</sup> Eude sur le montage institutionnel, TDR.

## Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune de Kiffa.

L'histoire de **Kiffa** n'est pas récente et remonte au 17<sup>ème</sup> siècle. En effet, les populations autochtones présentes affirment que les premiers occupants de la ville (vers 1630) sont issus des tribus et fractions du centre et de l'Est de la Mauritanie et répondant aux appellations Hel sidi Mahmoud, Tejeanitt, Déboussatt, Chrattite, Meichrouva. Ils sont les premiers à s'installer et occuper les parties marécageuses, plus humides pour la pratique de l'élevage et l'agriculture. Ils sont rejoints plus tard et au début de la sécheresse (1971) par d'autres tribus et Fractions Mauritaniennes se réclamant appartenir aux Meichrouva, Joumane, Leghlal, Tenwajill, des tribus Kounta et Idawaly en provenance du Tagant et de l'Adrar. Quelques peulhs, Soninké et Bambara des régions Sud de la mauritanie Guidimakha, Gorgol et Brakhna) et du Mali peuplent également la ville.

Kiffa fut également en période Coloniale un lieu de refuge des résistants à la colonisation et érigé à la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre Mondiale (1945) en un poste administratif coloniale de transition entre les régions de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord.

Le décret N° 86.154 du 02 octobre 1986, l'érige en une commune à caractère urbain et fixe ses limites territoriales.

Kiffa est aujourd'hui la capitale régionale de l'Assaba avec ses 05 Moughataa (Boumdeid, Guerou, Kiffa, Kankossa, Barkéol) et fait partie des 06 Communes de la Moughataa de Kiffa (1 urbaine et 5 rurales) dont elle est le chef-lieu.

Scindée en deux parties distinctes, une zone urbaine constituée par la ville de Kiffa et ses 18 quartiers au cœur de la ville et une zone rurale de proximité constituée elle aussi de 25 villages et Campements/ environnants, **Kiffa** demeure de nos jours après Nouakchott, la 2<sup>ème</sup> ville la plus importante sur le plan démographique en Mauritanie.

### I.1. Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire :

#### I.1.1. Ressources hydrographiques et hydrogéologiques :

La Commune de Kiffa et son arrière territoire ne disposent pas de ressources hydrographiques permanentes en dehors de quelques mares dont notamment de la Mare de Kankossa. Le potentiel hydrographique résulte essentiellement de la pluviométrie qui alimente les oueds et Tmourts et permet la réalimentation des aquifères peu productifs. « Le réseau hydrographique est formé de deux ensembles situés l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est de la chaîne de l'Assaba. A l'Ouest, dans l'Aftout, le réseau est constitué par le bassin versant du Gorgol, d'une part le Gorgol blanc qui prend naissance au pied des plateaux du Tagant dans la zone d'Achram-Diouk et, d'autre part, le Gorgol noir qui a son origine plus à l'Est, au pied des falaises de l'Assaba dans la zone de Guerou. Ces deux bras du Gorgol se rejoignent en amont de Lexeiba, dans la Wilaya du Gorgol, avant de se jeter dans le fleuve Sénégal à la hauteur de la ville de Kaédi. Les zones situées à l'Est de la chaîne montagneuse de l'Assaba sont traversées par une série d'affluents du M'Silé qui, à la hauteur de Kankossa, devient le Karakoro. Les plus importants de ces affluents sont l'Oued Moulkhous, qui descend de l'Aouker, l'Oued El Melgue venant de l'Affolé, ainsi que les Oued Kouroudjel et Oued El Wezzane venant de la chaîne de l'Assaba ».<sup>2</sup>

Par rapport à l'hydrogéologie, l'Assaba est caractérisée par « une plate-forme précambrienne surmontée d'un complexe cambrien, sur lequel reposent des formations de schistes et de grès.

Les formations précambriennes et cambriennes ne permettent pas la formation de nappes souterraines, tandis que le complexe schisteux peut receler des possibilités réduites au niveau des intercalations (notamment calcaires). Ainsi, les ressources hydrauliques sont constituées par des sources (Diouk, Soufa), des mares comme celle de Kankossa et des nappes alluviales (exemple : nappes du Karakoro).

<sup>2</sup> BESCAD/ p.61



Les principaux aquifères sont l’Affolé, les formations dunaires, les Mauritanides et les formations gréseuses.

Ces aquifères, dont l’alimentation est tributaire de la pluviométrie qui connaît une importante irrégularité interannuelle, »<sup>3</sup> représentent l’unique source d’eaux souterraines de la Wilaya.

C’est pourquoi la politique de maîtrise des eaux de pluie relativement importantes voire l’alimentation de la région à partir de l’eau de fleuve représente un enjeu majeur de la vie quotidienne des populations essentiellement vivant du secteur rural.

La commune de Kiffa, elle, à l’instar de son arrière territoire ne dispose pas d’un réseau hydrographique permanent de surface. Cependant, des cours d’eau saisonniers propices au maraîchage et aux cultures oasiennes se forment en hivernage, notamment le long de l’axe Ouad Rodha – Kiffa – Boumlane, et d’importantes mares (tamourt) se constituent, particulièrement au Nord (Aguerj Guira et Aghouâouït) et à l’Ouest de la Commune (Hassi M’Barka et Hâssei Tamat). La nature des sols rend la réalisation d’ouvrages difficiles voire infructueuse. La société nationale d’eau a réglé le problème d’approvisionnement en eau de la Ville pour une dizaine d’années pour la ville de Kiffa à travers le forage à une dizaine de Kilomètres de sondages et l’acheminement et le stockage de l’eau mais le problème reste posé pour le long terme.

La Commune se trouve dans une situation spéciale du fait que son chef-lieu Kiffa, est en même temps- Chef-lieu de la Moughataa de Kiffa- capitale régionale de la Wilaya de l’Assaba- et surtout l’un des plus grands centres urbains du pays.

La ville de Kiffa possède également deux autres importantes caractéristiques géographiques : sa position centrale au niveau du pays et surtout le fait d’être située en milieu de l’axe principal Nouakchott -Néma (la route nationale 3 dite Route de l’Espoir) à environ 600 kilomètres à l’est de Nouakchott. Elle est installée en contrebas de reliefs rocheux. La ville est donc soumise à un relief marqué constitué de plates-formes rocheuses et de systèmes dunaires.

La position de la commune est centrale par rapport aux autres communes de la Moughataa et se trouve limitée au nord par la commune de Nouamline, à l’est par la commune d’El Melgue, au Sud par la commune de Kouroudjel. Traversée d’ouest en est par la Route de l’Espoir, la commune est le point de départ d’importantes routes qui vont notamment vers le sud en direction de Kankossa, vers le sud-ouest en direction de Guerou et Barkéol) et vers le nord en direction de Boumdeid.

### ***1.1.2. Une morpho-pédologie propice au développement de l’élevage et de l’agriculture :***

Globalement quatre types de sol sont distingués au niveau de l’Assaba :

- Les Sols sableux ou limoneux bruns, généralement profonds et bien ou assez bien drainés dans la zone à climat sahélien (>200 mm) : Moughataa de Kiffa et Kankossa (850000 ha, 47 % de la superficie de la wilaya) ;
- Sols alluviaux (280000 ha) au niveau des bassins versants de Karakoro, du Gorgol noir ;
- Sables mobiles (5 %) ;
- Formations sableuses au Nord et à l’Est de Boumdeid.

La configuration morpho-pédologique du territoire présente une forte proportion de sols sableux ou limoneux bruns, généralement profonds et bien ou assez bien drainés qui couvrent, dans la zone à climat sahélien (> 200 mm/an), et notamment dans les Moughataa de Kiffa et de Kankossa une superficie de 850.000 ha, soit 47% de la superficie totale de la région.

Ce territoire représente des zones de parcours d’élevage très prisées, les alluvions constituent une ressource agricole importante à mettre en valeur par des aménagements de collecte des eaux de surface (digues et barrages).

---

<sup>3</sup> BESCAD P 61.

Les formations sableuses au nord offrent essentiellement des zones de parcours de d'élevage nomade des camelins et de certaines catégories de petits ruminants.

La morpho pédologie permet le développement de steppes à épineux comme le *Zizyphus mauritania*, à l'extrême Ouest et l'*Acacia raddiana* à l'Ouest et autour de Kiffa, l'*Acacia sénégale* à l'Est surtout, une formation de *Cymbretum glutinosum* au niveau de la Moughataa de Kankossa à la frontière Sud-Est.

La flore herbacée recouvre entièrement les plaines de l'Assaba en hivernage, ce qui en fait l'une des régions d'élevage les plus prisées. La Wilaya dispose également de forêts classées principalement dans les zones où la pluviométrie est plus abondante (300 mm) au Sud à Kankossa.

La carte pédologique de la Commune de Kiffa, plus spécifiquement, fait apparaître une forte proportion de sols sableux, pour les parties dunaires et de sols gréseux, pour les plateaux pierreux. La couche superficielle des sols est en majeure partie d'origine éolienne.

La Commune occupe une vaste péri-plaine de faible altitude (Kiffa se situe à 120 m au-dessus du niveau de la mer), enserrée entre la chaîne de l'Assaba à l'Ouest et les premiers massifs rocheux de l'Affolé à l'Est. Cette configuration relativement plate a pour conséquence que les sites potentiels de barrages sont rares au niveau de la Commune compliquant les politiques de maîtrise de l'eau au niveau de la Commune.

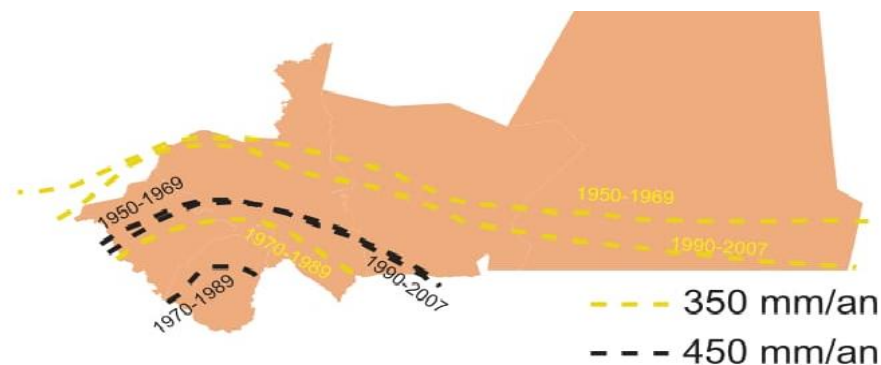


### 1.1.3. Un Climat et une pluviométrie globalement acceptables

La pluviométrie de la Wilaya en dépit de sa variabilité est globalement intéressante notamment dans les Moughataas du Sud qui reçoivent des moyennes de précipitations annuelles supérieures à 300 MM ;

« Les Figures des isohyètes, ci-dessous (Figure 2), illustre l'importance de leur migration vers le sud de la Wilaya traduisant la diminution progressive de la pluviométrie au niveau régional en général et du nord vers le sud.

**Figure 1:** Evolution des isohyètes en Assaba



Source : Atlas du Sud-Est Mauritanien, dynamiques rurales, ACCOR et GRDR 2011.

Les déficits les plus accentués ont été enregistrés à partir des années 1967-1970 où la Wilaya de l'Assaba a été marquée, à l'instar de toute la Mauritanie, par une chute drastique des pluviométries annuelles entraînant des conséquences multiples (sécheresse, perte de bétail, manque d'eau...) dans une région où les activités agro-sylvo-pastorales constituent les principales sources de vie des populations.

En dehors de ce constat, selon les données disponibles sur la Wilaya de l'Assaba, on a observé une tendance au retour de la pluviométrie qui est en augmentation dans les cinq stations des chef-lieux de Moughataas (tableau 1 et graphique 1) depuis 1996.

**Tableau 1** : Evolutions (en mm) des moyennes pluviométriques décennales des stations de Kankossa, Barkéwol, Kiffa, Guérou et Boumdeïd

Stations	Décennies	
	1996-2005	2006-2015
Kankossa	372	376
Barkéwol	310	352
Kiffa	307	314
Guerou	262	244
Boumdeïd	144	170

Source : ONM »<sup>4</sup>

La ville de Kiffa dispose, d'une station météorologique (depuis 1941) dont les relevés pluviométriques, effectués sur la période 1941-1970, ont enregistré une moyenne annuelle de 327,11 mm. Or, sur la période 1971-1993, cette moyenne annuelle est descendue à 216,26 mm, soit un déficit par rapport à la première période de 33,81%<sup>5</sup>.

Depuis la sécheresse des années 1970, la pluviométrie moyenne annuelle n'est plus que de l'ordre de 220 mm. Par ailleurs, comme partout en Mauritanie, elle présente de grandes variations inter annuelles et dans l'espace.

La pluviométrie est globalement convenable pour la pratique de l'élevage et de l'agriculture pluviale et derrière Barrages.

Au niveau de la Commune, les digues, diguettes et Tamourt permettent le développement des activités agricoles, d'élevage et surtout de maraichage le long de Lemsila.

#### I.1.4. Environnement

Le couvert végétal présente une faible densité ; il est constitué de quelques arbustes dont *Acacia Sénégal* ; *Leptadenia pyrotechnica*, *zuziphis lotus* ainsi que quelques herbacés (*Panicum-Tirjidum* ; *Cram-cram* etc...).



<sup>4</sup> Monographie P ;

<sup>5</sup> Source Programme de Développement Urbain de Kiffa, ADU, Amextipe, Coplan, Données DEAR

Malgré les efforts continus de sensibilisation sur l'importance de la protection du milieu, nous constatons une forte pression sur les potentialités floristiques et faunistiques, traduite par :

- Ébranchages et coupes abusives pour la protection des champs et/ou l'alimentation du bétail ;
- Exploitations forestières de bois et de charbons de bois en vue de la satisfaction des besoins quotidiens d'existence ou de subsistance ;
- Chasse incontrôlée entraînant la mort ou la migration de la faune, avec une rupture de la chaîne alimentaire qui favorise la recrudescence des chacals et des servals. Ceux-ci constituent d'énormes dégâts pour le cheptel à tous les niveaux.

Le déséquilibre environnemental, causé par les 3 facteurs ci hauts, entraîne une avancée du sable qui ensevelit les terres agricoles, les mares voire les lieux d'habitation.

Le diagnostic participatif a renseigné sur l'existence d'une ceinture verte et de 4 Tamourt.

#### ***1.1.5. Une position géographique centrale :***

La Commune se trouve dans une situation spéciale du fait que son chef-lieu Kiffa, est en même temps- Chef-lieu de la Moughataa de Kiffa- capitale régionale de la Wilaya de l'Assaba- et surtout l'un des plus grands centres urbains du pays.

La ville de Kiffa possède également deux autres importantes caractéristiques géographiques : sa position centrale au niveau du pays et surtout le fait d'être située en milieu de l'axe routier principal Nouakchott - Néma (la Nationale 3, Route de l'Espoir) à environ 600 kilomètres à l'est de Nouakchott. Elle est installée en contrebas de reliefs rocheux. La ville est donc soumise à un relief marqué constitué de plates-formes rocheuses et de systèmes dunaires.

La position de la commune est centrale par rapport aux autres communes de la moughataa et se trouve limitée au **nord** par la commune de Nouamline, à l'**est** par la commune d'El Melgue, au **Sud** par la commune de Kouroudjel. Traversée **d'ouest en est** par la Route de l'Espoir, la commune est le point de départ d'importantes nouvelles routes bitumées la reliant aux autres Moughataas, notamment vers le sud en direction de Kankossa, vers le sud-ouest en direction de Guerou et Barkéol) et vers le nord en direction de Boumdeid.

Cette position géostratégique en fait un centre commercial de relai entre les régions du Sud (Guidimakha - Gorgol- Brakhna) et celles du Nord (Tagant et l'Adrar) mais également un centre de transit permanent entre l'Europe, la Maghreb, les pays du Sahel, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.

La position de la Ville à Kiffa représente un atout majeur qui la prépare à jouer un rôle économique actif dans les échanges, le transit, le négoce et la prestation de services divers aux différentes catégories de clientèles voyagistes.

A cet atout, il y a lieu de noter de grandes potentialités touristiques dans l'arrière territoire, aux paysages variés et aux propriétés physiques subjugantes.

#### **1.2. Diagnostic de la Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire**

Le système statistique national ne produit pas, le plus souvent, les statistiques et les indicateurs socioéconomiques à l'échelle des Communes, ce qui suggère d'approcher le portrait du capital humain de la Commune sur la base notamment des données régionales et urbaines ou sur la base des données de la Moughataa si elles sont disponibles.

## I.2.1. Le Capital Humain

### I.2.1.1. Données démographiques

L'arrière territoire de Kiffa, en considérant la population de la Wilaya, occupe la troisième place après Nouakchott et le Hodh Cahrgui en terme de population avec près de 325 000 habitant.

**Tableau 2** : Evolution démographique par genre de la Wilaya de l'Assaba de 1977 à 2013

1977			2000			2013		
Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
129 162	60 181	68 981	242 265	113 799	128 466	325 897	152 296	173 601

Source : RGPH 1977, 2000 et 2013

« Le taux d'accroissement intercensitaire de la population de la Wilaya a été de 2,28% entre 1977 et 1988, 3% entre 1988 et 2000, et 2,4% au cours de la période 2000-2013.

En 2013, la Moughataa la plus peuplée est celle de Kiffa, dont la population représente 33,97% de la population totale de la Wilaya, suivie de Kankossa (25,31%), Barkeiwel (24,51%), Guerou (13,77%) et, enfin, Boumdeid (2,43%) (tableau 8). L'effectif de femmes est supérieur à celui des hommes dans toutes les Moughataa. A titre d'exemple, elles représentent 54, 7% de la population de Barkéol contre 45,3% d'hommes et 53, 2% à Kiffa (46,8% d'hommes). »<sup>6</sup>

La Commune de Kiffa conserve aussi le deuxième niveau de densité de la population avec 55,70hab/Km après Kankossa.

Dans la mesure où l'économie de la wilaya repose principalement sur les activités agro-pastorales, la population de l'Assaba est en grande majorité rurale. En effet, par milieu de résidence elle est répartie entre 229 146 ruraux (70%), 88 177 urbains (27%) et 8 574 nomades (3%). Cependant la Wilaya n'est pas très bien positionnée dans ce domaine. En effet, en termes d'importance relative de la part des ruraux dans l'effectif total de la population, l'Assaba vient après le Hodh El Gharbi où la population rurale représente 81,6%, le Hodh Echarghi (77,48%), le Brakna (74,46%), le Trarza (71,38%), le Gorgol (71,37%) et le Guidimagha (70,31%). En dépit de l'importance relative de la population urbaine celle-ci est cantonnée à plus 70% à Kiffa Ville qui abrite à elle seule plus de 50 000 Hab.

En 2013, la population de la Commune dépassait de peu les 60 000 habitants dont 50 000 agglomérés au niveau de la Ville et près de Dix Mille répartis sur les 77 localités environnantes, suivant le détail ci-après :

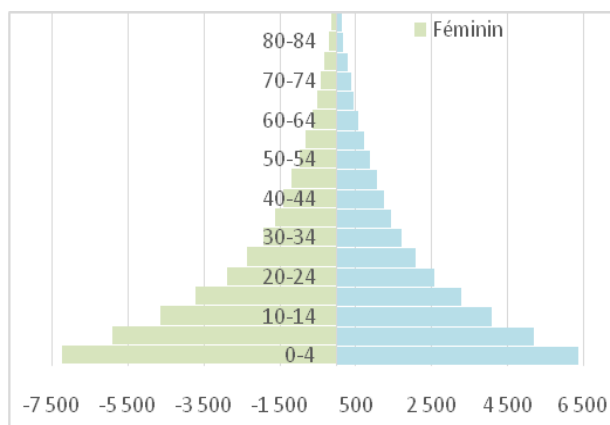
Tableau 3 : Population de la Commune de Kiffa par localités Habitées -2013						
Commune : Kiffa			3501		البلدية : كيفة	
Code	Nom de la localité	المجموع Ensemble	النساء Feminin	الذكور Masculin	اسم التجمع	الرمز
001	Kendra	1099	622	477	كندره	001
002	Elverdowss	96	58	38	الفردوس	002
003	Saada	580	304	276	السعادة	003
004	Ehel Didi	50	31	19	اهل ديدي	004
005	Elazhar	206	116	90	الزهر	005
008	Greiguitt Echareb	183	99	84	اكريكط الشارب	008
009	Greiguitt Elatchane	293	146	147	اكريكط العطشان	009
010	Naim	133	70	63	النعم	010

Tableau 3 : Population de la Commune de Kiffa par localités Habitées -2013						
Commune : Kiffa			3501	البلدية : كيفة		
Code	Nom de la localité	المجموع Ensemble	النثاء Feminin	الذكور Masculin	أسم التجمع	الرمز
013	Nbeyitt Gourvav	71	37	34	انبيت كرفاف	013
014	Bira	59	33	26	بيره	014
016	Tahmirt Leghlal	92	50	42	تاهميرت لغال	016
017	Tahmirt Ejar Erag	79	37	42	تاهميرت اجار الرث	017
018	Tahmirt Elavia	51	23	28	تاهميرت العافيه	018
022	Twoila	94	50	44	اطويله	022
025	Hssey Elbekay	243	140	103	احسي البكاي	025
026	Medina	115	68	47	مدينه	026
027	Eguini Redana	52	29	23	اكني اردانه	027
028	Boumlana Edamegh	282	168	114	بومالنه الدامق	028
029	Beder	538	300	238	بدر	029
030	Boumlana 1	257	141	116	بومالنه 1	030
032	Hay Elansar	77	33	44	حي النصار	032
033	Hay Elansar 2	55	27	28	حي النصار 2	033
035	Kiloumeter 11	65	36	29	الكيلومتر 11	035
036	Dar Elkheir	218	104	114	دار الخير	036
037	Elijlatt	56	25	31	العجالت	037
039	Ribatt	58	27	31	الرباط	039
040	Echegag Oum 2	576	318	258	ام اشكاك 2	040
041	Echegag Oum 1	485	231	254	ام اشكاك 1	041
042	Msab Etalhaya	95	49	46	امصب الطلحايه	042
043	Bathitt Tizitt	138	67	71	بطحت تيزيت	043
044	Tweimirt Ejavra	110	53	57	تويميرت اجعفر	044
046	Eguini Ehel Nouh	319	161	158	اكني اهل نوح	046
047	Dar Ould Taleb	162	71	91	دار ول الطالب	047
049	Msab Agjour	106	48	58	امصب آجور	049
050	Ebemba Awdache	91	44	47	ابمب اوداش	050
051	Meissah	405	221	184	ميساح	051
052	Ouad Erowda Lehzam	133	68	65	واد الروظه الحزام	052
053	Ouad Erowda Elhovra	58	31	27	واد الروظه الحفره	053
054	Ouad Erowda Mseiguila	107	49	58	واد الروظه امصيكيله	054
055	Ouad Erowda Elhila	217	118	99	واد الروظه الحله	055
056	Ouad Erowda Ehel Abeid	61	38	23	واد الروظه اهل اعبيد	056
057	Ouad Erowda Elmetgad	162	91	71	واد الروظه المتكاد	057
058	Ouad Erowda Elmetaira	114	70	44	واد الروظه المطايره	058
059	Ouad Erowda Echelkha	67	30	37	واد الروظه الشلخه	059
063	Baghdad	150	82	68	بغداد	063
067	Elighatha	131	79	52	الغاثه	067
069	Laedeila	65	31	34	لعديله	069
073	Taiba	60	37	23	طيبه	073
077	Sweivatt	111	56	55	اسويفات	077
<b>078</b>	<b>Kiffa</b>	<b>50206</b>	<b>26731</b>	<b>23475</b>	<b>كيفة</b>	<b>078</b>

Selon les projections de l'ONS pour 2019 établies sur la base du RGPH 2013, la population de la Commune serait de 69 535 habitants dont 36 939 Femmes et 32 596 Hommes.

La Commune connaît un très fort rythme d'accroissement démographique avec une forte dominance de jeunes de moins de 20 ans qui représentent 58,17% en 2019. La population d'Age actif (15 à 64 ans) représente près de 47%, ce qui requiert des politiques démographiques plus actives en matière de planning familial, de scolarisation et d'autonomisation des filles et femmes pour agir sur la fécondité et accélérer la transition démographique.

Graphique 2 : Pyramide d'âges de la Population de la Commune de Kiffa 2019



Source : ONS-RGPH 2013

Par ailleurs, cette population connaît une migration vers les pays arabes et en Afrique centrale et plus particulièrement, en Angola, où ses ressortissants avoisineraient le nombre de 1500 Migrants dont bon nombre ont leur famille à Kiffa-ville et environs. Cette migration joue un rôle important dans la vie des parents restés à Kiffa par :

- Le transfert des capitaux pour les localités d'origine (plus de 120.000 UM/ famille et par mois),
- L'investissement sur le plan économique : acquisition de véhicules pour le transport, de moulins à mil et construction de logements et mosquées ;

Le Hassanya et l'arabe restent les langues majoritairement parlées au niveau de la commune de Kiffa et dans le reste de la Moughataa. Les autres langues nationales, à savoir le pulaar, le Soninké et le bambara sont faiblement parlés.

De forte tradition musulmane, ces populations connaissent une organisation sociale de type patrilinéaire, patriarcal et patrilocal où prévalent l'endogamie de castes, mais aussi, la solidarité et l'esprit communautaire et restent fortement attachées à leurs traditions.

#### 1.2.1.2. Employabilité :

Les indicateurs d'activité ne sont pas disponibles par Commune, mais celles de Kiffa doivent être très identiques à celles du milieu urbain de l'Assaba dont elle représente plus de 70%. Ce taux d'activité, était selon l'EPCV de 2014 à 46,63% pour l'ensemble du territoire national et de 43,34%, en Assaba soit un peu moins que la moyenne nationale. Ce taux cache cependant des disparités plus ou moins importantes entre milieux, genres et tranches d'âge. Le taux d'activité se situe à **39,8% en milieu urbain, 36,4%** en milieu rural et 50,5% en milieu nomade. Selon le genre, les taux d'activité masculin et féminin sont respectivement de 69,76% et 22,75%. Enfin, le taux d'activité est de 35,17% dans la tranche d'âge 14-35 ans et 60,04% dans celle comprise entre 36 et 64 ans. Comme pour les autres Wilayas, c'est la tranche d'âge comprise entre 36 et 64 ans qui est ainsi, et de loin, la plus active.

Au niveau national, le taux de chômage se situe globalement à 12,85% en 2014 et est nettement plus élevé en milieu urbain (17,22%) qu'en milieu rural (6,90%). En Assaba, il s'élève à 8,52%, et **le chômage touche également plus les urbains (10,53%) que les ruraux (7,66%), et les femmes (15,14%)** plus que les hommes (5,75%).

Le taux de Chômage au niveau de la Commune (milieu urbain) relativement bas occulte un niveau très élevé d'emplois vulnérables, caractéristiques des populations occupées dans les activités agropastorales,

les petits commerces et les Services. Les jeunes et les femmes sont particulièrement concernées notamment les jeunes.

**Tableau n° 4 : Taux de chômage en Assaba et au niveau national par milieu de résidence et par genre**

Wilaya	Milieu		Genre		Total
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Assaba	10,53	7,66	5,75	15,14	8,52
Ensemble du pays	17,22%	6,90%	9,92	19,28	12,85%

Source : RGPH 2013 et EPCV 2014

### 1.2.1.3. Pauvreté

La wilaya de l'Assaba comptait en 2014 43,5% de pauvres, selon les résultats de l'EPCV (seuil estimé en termes réels par ménage à 169 145 Ouguiya au prix harmonisé de 2014), ce qui correspond à un recul significatif de la pauvreté par rapport à l'indice de 2008 qui se situait à 56 %, ces deux taux étant situés nettement au-dessus de la moyenne médiane au niveau national sur la période considérée. L'incidence de la pauvreté a, effectivement, reculé au niveau national pour l'ensemble des wilayas passant de 42% en 2008 à 31% en 2014.

La contribution de l'Assaba à la pauvreté au plan national est de 12,8% pour l'incidence, 14% pour la profondeur et 14,9 % pour la sévérité de la pauvreté soit des taux nettement supérieurs à sa contribution à la population nationale qui est, quant à elle de près de 9,5%. Les taux de pauvreté de l'Assaba par milieu font ressortir un niveau de pauvreté plus élevé en milieu rural en phase avec la tendance nationale.

Sur le plan des inégalités l'Assaba conserve l'un des indices d'inégalité de Gini le plus élevé (selon l'EPCV 2014) avec un indice de 0,36 en 2014 contre 0,35 en 2008 soit l'indice le plus élevés après le Trarza.

Tableau 5: Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les Wilayas (EPCV 2014)						
Wilayas	Situation par rapport à la population totale de la Mauritanie					
	Indice (%)			Contribution (%)		
	P0	P1	P2	C0	1	C2
HodhChargui	28,3	7,7	2,9	10,9	9,9	8,6
Hodh El Gharbi	39,2	10,9	4,4	10,6	9,7	9,1
Assaba	43,5	14,3	6,7	12,8	14,0	14,9
Gorgol	38,2	10,5	4,3	11,8	10,7	9,9
Brakna	43,3	13,8	6,2	12,4	13,1	13,4
Trarza	32,2	11,7	6,0	7,8	9,3	11,0
Adrar	36,9	9,5	3,6	1,9	1,6	1,4
D.Nouadhibou	14,8	4,8	1,7	1,7	1,8	1,5
Tagant	49,0	12,8	4,6	3,5	3,0	2,5
Guidimagha	49,1	18,8	9,7	12,6	16,0	18,9
Tiris Zemmour	18,9	2,5	0,5	0,9	0,4	0,2
Inchiri	23,7	4,0	0,9	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	14,4	3,5	1,3	12,7	10,2	8,6
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

**Tableau 6 : Indices de Gini par wilaya 2008 - 2014**

Wilaya	2008	2014
HodhChargui	0,36	0,31
Hodh El Gharbi	0,31	0,34
Assaba	0,35	0,36
Gorgol	0,30	0,28
Brakna	0,34	0,33
Trarza (le plus élevé)	0,31	0,40
Adrar	0,33	0,30
Nouadhibou	0,34	0,30
Tagant	0,32	0,32
Guidimagha	0,33	0,35
Tiris Zemmour (le plus faible)	0,27	0,23
Inchiri	0,30	0,26
Nouakchott	0,31	0,32
Ensemble	0,38	0,34

Source : Indices de Gini par wilaya selon les EPCV et le profil de pauvreté de 2008 & 2014



#### **1.2.1.4. Alphabétisation**

Le taux d’alphabétisation e Assaba était, en 2013, de 50,3% donc inférieur au taux national qui était de 61,5% avec une différence atteignant 11,2 points. Le taux d’alphabétisation est plus faible pour les femmes (44,9%) que les hommes (60,4%) soit une différence significative de 15,5 points.

Cependant, l’EPCV 2014 a relevé une forte amélioration de l’alphabétisation en phase avec le recul de la pauvreté. Entre 2000 et 2014 le taux d’alphabétisation a gagné 20 points passant de 44% à 64%. Il demeure néanmoins nettement inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 69%.

#### **1.2.2. Le Capital infrastructurel de la Ville de Kiffa**

##### **1.2.2.1. Le cadre urbain de la Ville de Kiffa**

La ville de Kiffa est installée en contrebas de reliefs rocheux et soumise à un relief marqué constitué de plates-formes rocheuses et de systèmes dunaires. Son site contraignant à l’urbanisation va conditionner largement son développement urbain.

Aux premières années de l’indépendance, la ville se limitait au quartier administratif et à la Kadima.

Avec l’importance des mouvements migratoires des ruraux affluant vers la ville à la recherche de conditions de vie meilleures et suite aux rudes années de sécheresse causant la perte de leur bétail, la ville de Kiffa a connu une croissance spatiale accélérée en faisant aujourd’hui la deuxième ville de Mauritanie après la capitale Nouakchott.

Cette urbanisation s’est faite dans l’anarchie et en l’absence d’outils de planification et de gestion de l’espace.

Les quartiers centraux sont relativement bien structurés (quartier administratif, Kadima, Jedida) et les quartiers périphériques sont dominés par un urbanisme anarchique (trame viaire très peu respectée).

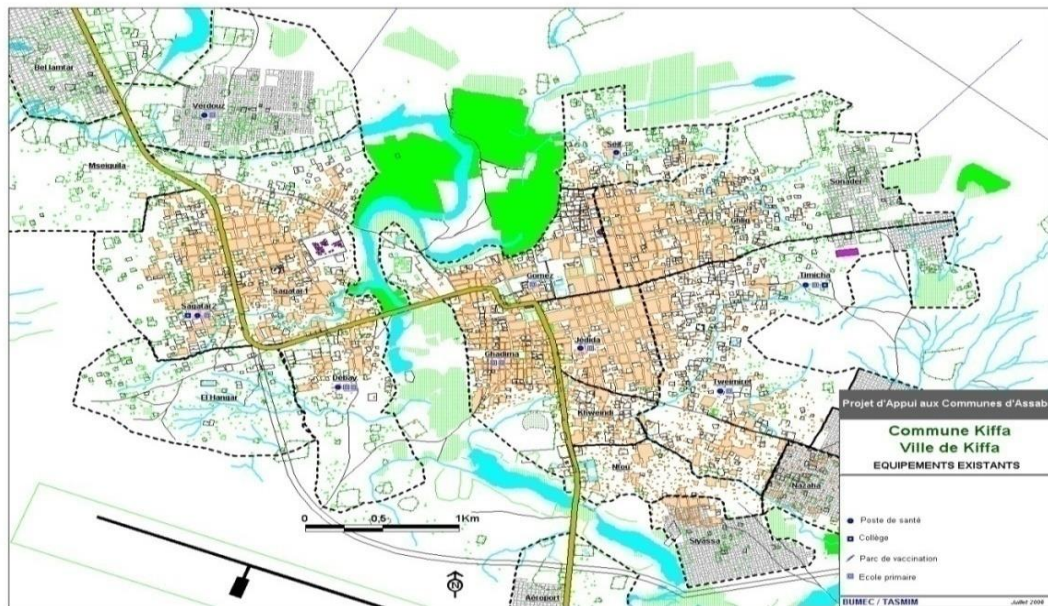
Aujourd’hui, la ville s’est étendue dans tous les sens et est divisée en deux par la grande batha (LEMSILA), lieu d’activités de maraîchage mais aussi dépôt sauvage d’ordures.

La ville de Kiffa souffre de plusieurs handicaps dont notamment :

- L’explosion démographique,
- L’absence de voie circulation dans les quartiers périphériques ;
- La prolifération de l’habitat spontané ;
- L’urbanisation anarchique ;
- L’engorgement des alentours du marché central ;
- Le faible niveau d’équipement en infrastructures de base ;
- Le manque de clarté dans le mécanisme d’attribution des terrains ;
- L’absence d’un titre foncier-mère dont doivent découler les titres fonciers individuels.

La ville de Kiffa a bénéficié d'un schéma d'aménagement et de développement urbain en 1989 qui n'a jamais été mis en œuvre.

**Carte 1 : Plan actuel de la Ville de Kiffa :**



Dans le cadre de l'appui apporté par le PDU, la commune de Kiffa a bénéficié, d'un Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain (SDAU) en 2009.

Ce SDAU se proposait de prendre en compte les impératifs suivants :

- Le développement des activités économiques et agro-pastorales,
- Le renforcement de la fonction administrative et commerciale,
- L'amélioration du niveau d'équipement,
- Le développement des activités de loisirs et touristiques,

Le SDAU n'a pas été mis en œuvre et la croissance soutenue de l'occupation de l'espace urbain durant la dernière décennie a fait qu'il est aujourd'hui dépassé.

Le développement harmonieux et équilibré de la ville passe impérativement par l'élaboration d'un nouveau SDAU et la mise en place de ces outils de mise en œuvre et de suivi.

Ce SDAU doit définir :

- Le choix des nouvelles extensions,
- La définition de la trame viaire
- La définition du zoning (zone d'Habitat, zone administrative et commerciale, zone artisanale et industrielle, zones vertes etc)...

La mise en œuvre de ce SDAU doit s'accompagner d'un important programme de d'investissement notamment dans les domaines suivants :

- La voirie,
- Les équipements urbains,
- L'Habitat social,
- Le drainage et l'assainissement.

### **1.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville :**

#### **1.2.2.2.1. Les Infrastructures de Transport**

Installée en contrebas de reliefs rocheux et soumise à un relief constitué de plates-formes rocheuses et de systèmes dunaires, la ville de Kiffa dispose d'un site contraignant à l'urbanisation qui affecte largement son développement urbain.

En effet, l'importance des mouvements migratoires des ruraux affluant vers la ville à la recherche de conditions de vie meilleures et suite aux rudes années de sécheresse causant la perte de leur bétail, la ville de Kiffa a connu une croissance spatiale dépassant largement les prévisions du Schéma d'Aménagement de Développement Urbain élaboré en mars 1989. De plus, par son statut de Capitale régionale de la Wilaya de l'Assaba et sa position géographique de carrefour de transit entre les régions du Nord et du Sud du pays, entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et le Développement du Commerce, la circulation routière y est devenue très difficile.

La ville souffre de problèmes d'engorgement à certaines heures de la journée, notamment le matin entre 8h et 09h pour l'entrée des véhicules et le soir à partir de 16 h pour la sortie des voitures de transport.

#### **À l'origine de cette situation, les membres du CCC énumèrent les contraintes suivantes :**

- Insuffisance des infrastructures routières au sein de la ville (la gare routière, située dans le quartier Kadima sur la route de l'aéroport constitue la seule infrastructure de transport terrestre au niveau de la Ville et de la commune.
- Voirie bitumée (30 km de voies goudronnées dans le cadre de la reconstruction du tronçon Djouk-Kiffa) demeure de nos jours insuffisants pour une ville qui s'agrandit.
- Manque de moyens et d'organisation des populations,
- Occupation illégale de terrains à l'intérieur de la ville,
- Absence d'un cadre organisationnel du secteur du transport routier,
- Absence de titre foncier.

#### **Solutions préconisées :**

- La création d'une voie de contournement de la ville : Entrée Ouest- Route Boumdeid – Hôpital – Route d'Aïoun ;
- L'amélioration de la voirie dans la zone du grand marché de kiffa ;
- Réhabilitation des principaux axes desservant le marché et le centre-ville (10 à 15 km).

#### **1.2.2.2.2. Les infrastructures d'eau potable**

De manière générale, le réseau hydrographique de Kiffa se caractérise par une série de multiples endroits favorables à l'implantation des structures de retenues d'eau, c'est ce qui explique leur importance, mais beaucoup souffrent du manque d'entretiens et de défectuosité : on dénombre 1 barrage, 35 Dignes et plus de 350 Diguettes. Dans la majorité des cas, ces retenues sont réalisées sans étude technique préalable. Il en résulte des pathologies diverses allant de cassures, affaissements, renardages et ravinement sur parement. De nombreuses petites tamourts sont présentes de part et d'autres à l'intérieur du territoire communal.



**Photo 1** : Vue de deux Tamourts aux alentours de Kiffa Zone de "LESMILA", BUMEC 2019

L'alimentation en eau potable de la localité de Kiffa est assurée par un château d'eau alimenté par les eaux de la nappe phréatique. Kiffa dispose d'une unité fonctionnelle d'alimentation et d'adduction d'eau potable à exhaure thermique, avec un débit de 1500 m<sup>3</sup>/heure environ. Ce système d'adduction en eau, assez vétuste et aux capacités insuffisantes, est géré par la SNDE.

La Ville de Kiffa dispose, réellement de 14 forages sous forme de puits cimentés (selon le RGPH de 2013) dont 08 seulement sont fonctionnels. Selon le responsable de SNDE, 06 autres forages ont été augmentés en 2019, mais le manque d'eau se pose toujours à Kiffa. Tout récemment, le Département de l'hydraulique a initié un projet AEP de Kiffa à partir du fleuve (Gouraye/ Guidimakha) et l'étude est en Cours.

La solution définitive du manque d'eau à Kiffa ne verrait jour qu'au démarrage de ce projet, prévu dans 03 ans au moins.

#### **1.2.2.3. L'infrastructure Électrique**

La ville était alimentée par une centrale d'une puissance nominale totale de 2400 KWH qui ne tourne qu'à 500 KWH (le quart de sa capacité). Le transport de l'énergie électrique est assuré par un réseau Moyenne et Basse Tension (MT/BT) de 14,5 km et un réseau BT de 72 km. 14 postes de transformation MT/BT assurent la desserte en électricité BT au profit de plus de 2000 abonnés.

Depuis 2015, la SOMELEC a construit une nouvelle Centrale électrique, plus puissante et qui alimente tous les anciens quartiers de la ville. Compte tenu de cette nouvelle disposition, les membres du CCC demandent l'extension du réseau d'électricité vers les villages satellites : Oum Chgag (5 km) ; Hsey El bekay (7 km), Kebboud (3 km), Aéroport (2 Km), La contournante (éclairage public) ; Ouad Rodha (3 km).

#### **1.2.2.4. L'assainissement**

La ville de Kiffa ne dispose d'aucun système de traitement des déchets solides et liquides.

Le traitement des déchets solides se gère de manière sporadique à travers des opérations ponctuelles réalisées par la Commune et avec des moyens insuffisants.

Certains quartiers de la ville sont jonchés de poubelle et la bath'a (msila) initialement poumons verts de la ville, est devenue un énorme champ de poubelles.

Les eaux usées sont traitées par des systèmes individuels de fosses septiques réalisée le plus souvent sans respect des normes et en occupant l'espace public. Les fosses sont vidées directement dans des puits creusés dans les rues.

Les eaux de pluies constituent un problème majeur pour la majorité des quartiers car le sol de Kiffa est très peu filtrant (couche rocheuses ou argileuses le plus souvent).

Le projet Vaincre a réalisé une dizaine de kilomètre de caniveau à ciel ouvert qui n'ont jamais fonctionné.

Les actions à envisagées dans ce domaine sont m :

- La mise en place d'un processus **intégré** de gestions des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final (une étude est en cours dans le cadre de la préparation du Projet MOUDOUN).
- La réalisation de 20 kmde caniveaux de drainage des eaux pluviales dans les quartiers prioritaires : Edebaye, Tweymirt, Leghleyigh, Ghadima, Commissariat de Police, etc...
- L'achat de motopompes pour soulager les quartiers les plus inondables en hivernage.

#### ***1.2.2.2.6. Les Infrastructures marchandes***

La ville se caractérise par une très grande activité commerciale d'échanges avec les localités avoisinantes et le Mali. L'essentiel de cette activité est concentré dans l'ancien marché de la ville, dans le quartier Jedida et le long des rues commerçantes. De plus, la commune dispose de quatre marchés municipaux dont deux construits en 2005 et 2007 dans le cadre des programmes PDU/ AMEXTIPE.

**Les principaux équipements marchands concernent :**

- Le marché municipal ( Jadida ) : 32 Boutiques et deux hangars ;
- Le marché Jadida Zone administrative : 10 souks en location ;
- Le marché à bétail /grands ruminants : une aire avec un petit quai de chargement réalisé dans le cadre du programme PDU ;
- Marché à bétail pour petits ruminants à Tenweich, construit sur fonds de la Commune ;
- Les abattoirs : la ville utilise actuellement une aire d'abattage aménagée sur financement du programme ASSABA ;
- La gare routière : située dans le quartier KADIMA sur la route de l'aéroport/repris par MET.
- La fourrière municipale pour les animaux errants construite dans le cadre des programmes AMEXTIPE.
- Une auberge municipale de 24 chambres gérées par un privé sur contrat de gestion avec un loyer de 100.000 UM par mois.

#### ***1.2.2.2.7. Les Services économiques et financiers :***

##### ***a) Les Services Bancaires et financiers***

Du fait de l'attraction Commerciale de la ville et du Développement des activités de productions maraîchères, artisanales et touristiques, on enregistre l'existence de plusieurs banques et établissements de micro finances et de mise en place de crédits pour les projets et programmes de Développement à Kiffa.

Le secteur financier Compte de nos jours plusieurs institutions présentes à Kiffa :

- Une dizaine de Banques : banques commerciales (BMCI, BNM, BCI, MBN, **S.G** Société Générale, BAMIS, etc...),
- La Caisse de Dépôt et de Développement,
- Les services financiers postaux et du Trésor,
- Les institutions de crédit et d'Epargne : CAPEC, l'APME (association pour la micro entreprise), la MEEC (mutuelle d'entraide et de crédit),

Les volets crédits de certains projets de développement (Tadamoune, projet Oasien, Projet éducation, Caritas, PRODEFI, World Vision etc.).

## **b) Télécommunications**

Le système de télécommunication est assez développé au niveau de Kiffa et couvre presque la globalité de la commune. En plus des trois opérateurs, Mauritel, Mattel et Chinguitel, (téléphonie mobile et fixe), la ville de Kiffa bénéficie des réalisations du projet DOMSAT. Elle est de ce fait reliée au réseau téléphonique national et international. Il existe aussi un bon nombre radio VHF.

Pendant, l'accès à Internet, la qualité de l'écoute ou l'accès au réseau posent quelques fois des difficultés.

### **I.2.3. Les Services Sociaux de Base**

#### **I.2.3.1.Éducation**

##### **a)- Enseignement préscolaire**

En général, l'enseignement préscolaire est peu développé dans toute la Wilaya contrairement à l'enseignement originel. En effet, le nombre d'inscrits dans les écoles coraniques dépasse douze fois le nombre d'inscrits dans les établissements préscolaires<sup>7</sup>.

S'agissant de la ville de Kiffa, chef-lieu de la wilaya, on compte, pour l'année scolaire 2019/2020, 2 jardins d'enfants publics (Un en face de la Coordination-MASEF et l'autre au cité administratif), 2 autres privés (Un dans l'école primaire privée Cheikne Sinogho et l'autre dans l'Alliance française) et 15 jardins qualifiés semi-publics, construits par le WORLD VISION et gérés par le réseau de la petite enfance avec l'appui du MASEF, Ces jardins sont répartis dans plusieurs quartiers de la ville notamment Saada, Tweimiret, Seif 2, Matar , Adebaye, Garage Nouakchott et Lkadima.

Le diagnostic établi par la Coordination du MASEF et la Commune permet de préciser les besoins suivants :

- Besoin de formation des monitrices des jardins d'enfants ;
- Besoin de matériels pour le bon fonctionnement de ces jardins (jeux, matériels, didactiques... ;
- La construction de 3 jardins d'enfants dans les quartiers : Saghatar 1et2, Msayguile, et Sonader (Quartiers ne disposant pas de structures de préscolaire).

##### **b)- Enseignement primaire et secondaire :**

Au niveau de l'éducation de base, la commune de Kiffa compte :

- Quarante-deux (42) écoles fondamentales où 281 enseignants dispensent des cours.
- 216 Salles de Classes et 40 divisions pédagogiques
- Vingt Cinq (25) écoles seulement sont clôturées et 10 dotées de latrines scolaires.
- Les APE sont au nombre de 20 plus ou moins fonctionnelles.
- 10.474 élèves dont 54 % de filles et 46 % de garçons.
- Le ratio enseignant élèves est de 44 et reste extrêmement élevé,
- 25 écoles seulement à Kiffa affichent un cycle complet. Elles sont en béton et certaines en bon état.
- Sur les 216 Classes existantes 119 sont à réhabiliter.

---

<sup>7</sup> 9323 enfants fréquentes les écoles coraniques contre 728 pour établissements de préscolaire, Monographie régionale, Bescad 2017.



**Photo 2 :** École I de Kiffa nécessitant une réhabilitation

En plus de la situation du secteur fondamental, le diagnostic participatif a permis de noter :

- L'existence d'un lycée et 08 collèges où enseignent 175 Professeurs avec 119 divisions pédagogiques ;
- L'effectif des élèves est 5.692 dont 52% de filles et 48% de garçons.
- L'existence de 18 mahadras qui dispensent un enseignement original ;
- L'existence de 02 structures éducatives privées au niveau de la commune de Kiffa.

Au vu des données du diagnostic participatif fournies par le CCC et complétées par celles du DREN, les difficultés au niveau du Secteur de l'éducation à Kiffa se présentent comme suit :

- Vétusté des établissements scolaires qui nécessitent réparations et réhabilitation (216 Salles de classes).
- Absence de Clôtures et de latrines des certaines écoles ou Collèges (25 établissements)
- Déficit d'enseignants et nombre pléthorique de Contractuels non qualifiés ;
- Absence de Cantines et d'internat
- Le manque d'eau constaté, ajoutée à la dégradation des toilettes et installations hydrauliques font que les écoles constituent un véritable danger pour les enfants tant du point de vue santé que sur le plan sécuritaire.
- Difficultés de transports des écoliers des quartiers et villages périphériques.
- Manque de tables et matériels scolaires
- Les bureaux de parents d'élèves ne s'investissent pas entièrement dans la problématique de la scolarisation des élèves ;
- Taux d'abandon scolaire élevé surtout chez les filles, lors de leur passage du collège au lycée.
- Résultats du BAC 2019 catastrophiques, mais pour le Brevet moyen.
- Manque de moyens de transport pour les élèvent des quartiers et villages environnants

**De manière générale, les propositions de solutions préconisées par le CCC sont :**

- La Construction d'écoles, de salles de classes et de clôtures ;
- La réhabilitation des salles de classes existantes et des compléments d'équipement en tables bancs ;
- La construction de bureaux pour les directions ;
- L'alimentations en eau potable des établissements scolaires
- La mise à disposition de cars scolaires pour le transport des élèves des quartiers périphériques et de parents démunis.
- La reprise des Cantines scolaires au niveau du primaire et les internats pour les secondaires
- Le recrutement d'enseignants Professionnels

La dotation suffisante en équipements, matériels et fournitures scolaires des établissements scolaires

### c. Formation professionnelle

Dans le domaine de la formation professionnelle la ville de Kiffa dispose d'une école de formation technique et professionnelle (EFTP) qui contribue à l'effort de formation des jeunes et la satisfaction d'une partie des besoins du Marché du travail. L'École comme pour les autres FTP des Wilayas résulte d'un regroupement des CFPP et LFTP dans un seul Établissement.

L'École renferme huit ateliers et forme, sur une durée de deux ans, dans différentes spécialités : Construction métallique, Mécanique Auto, Électricité bâtiment, Menuiserie Bois, Maçonnerie, Plomberie, Énergies renouvelables, Froids et Climatisation, Couture et Santé et production animale. Les formations sont toutes de niveau CAP en dehors de la spécialité santé et production animale qui forme pour le niveau BT. Le tableau suivant donne les statistiques récentes sur le nombre d'élèves dans chaque spécialité et au niveau des quatre années du collège technique :

Tableau 5 : l'effectif des élèves de l'EFTP par filière.

Spécialités	Nombre d'élèves	
	1ère année	2ème année
Construction métallique (CAP)	25	
Mécanique Auto (CAP)	15	
Électricité bâtiment (CAP)	20	
Menuiserie Bois (CAP)	20	15
Maçonnerie (CAP)	15	
Plomberie (CAP)	20	15
Énergies renouvelables (CAP)		15
Froids et Climatisation (CAP)		20
Couture (CAP)		30
<b>Santé et production animale (BT)</b>		19
1ère AST Collège technique	N/A	
2ème AST Collège technique	35	
3ème AST Collège technique	30	
4ème AST Collège technique	34	

Source : EFTP 2019-2020

Les principaux besoins comme pour les autres écoles sont :

- La disponibilité des Enseignants technologues ;
- L'Élargissement de l'offre pour couvrir les emplois semi spécialisés (courte durée), la diversification des filières ;
- La mise à niveau de la qualité des programmes ;
- La mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de stages en alternance en partenariat avec le secteur privé...

Les Écoles FTP souffrent surtout des contre- performances de l'économie locale qui ne crée pas d'emplois spécialisés dans certaines régions et de l'insuffisance des dispositifs d'appui à l'insertion en auto-emploi.

#### 1.2.3.2. Santé

La Ville de Kiffa dispose d'une réputation bien établie en matière de Services hospitaliers et représente une destination privilégiée pour les régions riveraines. Cette vocation a été renforcée avec la Construction du Grand Hôpital de Kiffa qui représente la plus grande infrastructure hospitalière de la Zone Est et Centre et Sud de la Mauritanie. Tout Autour les Services des Cliniques privées se développent également et la Ville dispose de quatre Cliniques, une clinique de Gynécologie, Une clinique de Services pédiatriques et deux cliniques polyvalentes. Les prestations pharmaceutiques accompagnent cette dynamique par une multitude de Pharmacies qui se disséminent à travers les artères de la Ville et à proximité des structures sanitaires.

Sur la base des données collectées auprès de la DRAS de Kiffa et des résultats de la concertation, la commune de Kiffa dispose des structures de santé suivantes :



- Un hôpital régional de 150 lits avec l'essentiel des spécialités (sert les 2 Hodhs, le Guidimakha et une partie du Tagant) ;
- Un centre de santé au centre de la ville (sera déplacé vers les locaux de l'ancien hôpital après sa réhabilitation qui est en cours) ,
- Postes de santé : (Tweymirett, Seif 1 et 2, Edebaye, Bellematar) opérationnels
- Besoin d'un poste au quartier aéroport,

Pour le Fonctionnement des structures sanitaires, la Ville de Kiffa dispose du personnel suivant :

**Tableau 7 :Effectif du Personnel Médical de Kiffa :**

	Centre de santé	Postes de santé
Médecins	2	
Techniciens supérieurs		
Sages-femmes	9	1
Infirmiers	27	22
Accoucheuses	5	5

La Ville dispose d'une ambulance et 01 Véhicule de supervision fonctionnels. Trois autres (3) ambulances sont sous cale et en Panne. Malgré l'insuffisance et le sous-équipement des infrastructures d'accueil et l'insuffisance du personnel médical, la commune de Kiffa dispose de bons taux de couverture des campagnes de vaccination et assure de son mieux la promotion et la sensibilisation sur la santé de base.

**Les difficultés et insuffisances constatées au niveau du secteur lors du CCC sont :**

- Insuffisance du Personnel spécialisé,
- Insuffisance des infrastructures sanitaires et absence de réhabilitation des Postes de Santé
- Manque de Matériel et équipement médicaux (ambulance, Réfrigérateurs, Congélateurs, Portes - vaccins, insuffisance des chaînes de froid etc...).
- Hôpital éloigné de la ville et son accès difficile pour les voitures et piétons, en plus du manque des conditions d'hébergement des accompagnants à proximité de l'Hôpital
- Insuffisance des sources d'Energie et d'Eau potable à l'hôpital et au centre de Santé surtout (Coupures d'électricité fréquentes et absence d'eau),
- Absence d'un mécanisme de gestion des déchets durable,
- Comité de Gestion non Fonctionnel dû au manque de formation sur le système de recouvrement, la faible implication des bénéficiaires et le manque de motivation.

### **1.2.3.3. Infrastructures culturelles et sportives**

Il n'y a pas beaucoup de possibilités de loisirs en l'absence d'aménagements et de place pour la construction d'aires de jeux. La plus grande partie de la jeunesse de Kiffa souffre du désœuvrement et du manque de confiance dans l'école ce qui fait que beaucoup de jeunes abandonnent l'école et s'abandonnent à la délinquance juvénile avec le phénomène JUNK. Il existe 68 Associations de Jeunes dont 30 actives mais qui s'estiment délaissés (manque d'infrastructures, d'équipements d'encadrement).

Les principaux équipements socioculturels sont :

- 03 Maisons de jeunes : entre Sagatar et Bellemtar entre seif et Sonader à Matar,
- 10 aires de jeux dans les quartiers périphériques,
- 02 Stades Municipaux : Un ancien stade municipal au quartier SONADER et un nouveau à Matar (toutes les infrastructures sont concentrées au centre-ville).

**Les principaux problèmes du secteur identifiés lors du diagnostic participatif sont :**

- Désœuvrement et Manque d'emplois pour les jeunes,
- Manque d'équipement et Matériels sportifs et culturelles,

- 
- Stades non fonctionnels à cause du manque de préparation des terrains;
  - Manque de collaboration entre les communes et les STD pour le mieux de la jeunesse;
  - Le transfert des maisons des jeunes et des stades de la commune vers le Ministère de la Jeunesse;
  - Manque de spécialistes de l'encadrement à la programmation et à la réception des ouvrages (exemple des stades);

### I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs

A vocation agro-pastorale, la Commune de Kiffa est habitée par des populations qui pratiquent deux activités principales : l'agriculture et l'élevage.

- ❖ L'élevage demeure une activité ancestrale dominante, pratiquée par tous et contribue largement au maintien des populations dans leur terroir.
- ❖ L'agriculture est une activité de subsistance, pratiquée dans certaines zones et aux environs des oueds.

En plus de ces deux activités s'ajoutent un commerce florissant et des échanges intenses avec les régions voisines, Kiffa est en effet un grand centre de transit au milieu des régions agropastorales, ce qui en fait un grand centre de commerce et de transit.

#### I.3.1. Le Secteur primaire

##### I.3.1.1. L'Agriculture

A vocation agro-pastorale, la commune de Kiffa dispose d'un relief très favorable au développement de l'activité agricole. Actuellement, Deux (2) formes de cultures cohabitent au niveau du territoire communal : l'agriculture sous pluie ou cultures derrière Barrages (oueds) et le maraîchage.

- ❖ **Cultures sous pluies et derrière barrages (Diéri)**, pratiquées sur des sols légers et sablonneux : Le ruissellement des eaux et leur exploitation pratiquée au niveau des Oueds et Tamourt dont les sols sont, généralement, argileux et argilo-sablonneux permet aux populations de cultiver le mil, le Sorgho et le Niébé (haricot) dans certaines zones de cultures favorables aux alentours de la Ville.

Ces cultures sont majoritaires, mais en régression car tributaires d'aléas climatiques ; exposés à la divagation des animaux, à la cohabitation avec les éleveurs (nécessité de clôture), la Vingtaine de digues existantes sont tous en très mauvais état.



On note l'existence quelques petits barrages situés autour et à proximité de la Ville à 2 et 3km de la ville : 03 barrages, 35 Dignes et 309 Diguettes réalisées sans étude technique préalable. Il en résulte des pathologies diverses allant de cassures, affaissements, renardages et ravinement sur parement, mais également des problèmes d'entretien, de protection et de disponibilité de produits phytosanitaires.

- ❖ **Maraîchage** : pratiquée dans tout au long de la "Batha", à l'intérieur et aux alentours de la ville où se trouve une concentration humaine importante, le maraîchage reste une activités dominante, pratiquée par tous et plus particulièrement les Femmes. Il est pratiqué sur un rayon de 25 Km de long et une largeur de 600 à 100 m scindée en deux berges. Les principales espèces légumineuses cultivées sont : les tomates, les salades, les oignons, les pommes de terre, les carottes, les navets et l'aubergine. Une

grande partie de la production est consommée par les ménages, le reste étant vendu à Nouakchott ou dans les localités limitrophes.



La plupart des périmètres maraichers disposent de grillages, de matériel horticole et des intrants agricoles alloués par l'Etat et d'autres partenaires au développement comme présenté au tableau.

**Tableau 8** : Organismes d'appui au maraîchage au niveau de la Moughataa de Kiffa

Institution	Type d'appui
Délégation du Ministère de l'Agriculture (MDR)	Intrants agricoles, protection de cultures, matériels de production et horticoles et réhabilitation digues
Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)	réhabilitation digues, protection de cultures, et la promotion du maraîchage
PAM (vivre contre travail)	réhabilitation digues, protection de cultures, et la promotion du maraîchage
ONGs ACF, World Vision, Unicef	Appui humanitaire dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture

Malgré l'appui constaté de certains organismes locaux pour cette activité, le maraîchage souffre du manque d'eau, de moyen d'exhaure, de protection, d'encadrement et surtout d'intrants et de produits phytosanitaires.

#### Contraintes du secteur agricole :

Le secteur agricole connaît d'énormes difficultés qui entravent son épanouissement et son développement au niveau de l'ensemble du territoire de la commune.

- **L'agriculture reste une activité de subsistance**, 15 à 20% seulement de la population s'intéressent actuellement à cette activité ;
- **Contrainte majeure** : la présence des sauterelles, des cantharides, les oiseaux granivores et les animaux en divagation qui ont, souvent, été à l'origine de nombreux conflits entre éleveurs et agriculteurs ;

- **Divagation des animaux** : L'absence de couloirs de transhumance accentue, considérablement, les risques liés à la divagation animale ;
- **Manque de Matériel et d'équipement agricole** (Tracteurs, houes, Charrues, haches Grillage et piquets en fer, etc.) ;
- **Manque d'encadrement et Formation** au métier d'agriculteur (l'utilisation des outils et techniques rudimentaires constituent également une autre contrainte importante) ;
- **L'érosion et la variabilité climatique** constituent d'autres contraintes ;
- **Problèmes d'entretien**, de protection, de disponibilité de produits phytosanitaires et de semences améliorés.

### 1.3.1.2. L'élevage

L'Assaba est la troisième région en terme de richesse animale après les deux Hodhs. Ses potentialités pastorales et sa position géographique en font un territoire pastoral par excellence et une zone de repli et de transit pour les éleveurs des Régions riveraines.

Elle dispose aussi de l'avantage de pouvoir tirer profit des territoires riverains, en particulier le Gorgol, le Guidimagha, le HG voire les zones frontalières du Mali voisin.

C'est pourquoi, l'élevage transhumant demeure un mode de production très important dans l'économie de la commune. Important dans l'alimentation quotidienne des habitants et les populations en tirent profit des produits dérivés. Il est de type extensif et traditionnel, et constitue l'une des principales activités pratiquées au niveau de communal.

Le diagnostic participatif animé par les experts Complété en données par de l'Inspecteur de l'élevage, a évalué le cheptel de la commune de Kiffa comme suit :

**Tableau 9:** Effectif du Cheptel de la Commune de Kiffa :Espèce, effectifs et Total du Cheptel

Espèces	Effectif estimé
Bovins	15.000
Ovins –Caprins	20.000
Camelins	12.000
Equins	1.200
Asins	10.000
Total	

*Source: Inspection d'élevage de Kiffa*

Soit un effectif global de **58.200 têtes de bétail** toute espèce confondue qui marquent de leur présence effective Kiffa Ville et alentours. Si à cela on ajoute le bétail en transhumance en période de soudure dans la zone, force serait de remarquer le niveau de dégradation du couvert végétal et la forte pression animale et humaine qui s'abat sur le couvert végétal et forestier de la commune et partant la Moughataa de Kiffa.

En ce qui concerne les infrastructures, la Commune dispose d'infrastructures modestes et d'une position géographique privilégié pour développer l'élevage avec 3 marchés de bétail, 1 parc de vaccination, un service d'élevage, des pharmacies vétérinaires privées, un abattoir et plus de 300 étals de vente de viande. Ceci peut constituer une situation favorable pour le recouvrement des éventuelles taxes sur le bétail, qui devraient constituer une ressource rémunératoire importante pour la commune. Le développement de filières de produits dérivés de l'élevage peut également apporter des revenus substantiels.

La commercialisation des produits laitiers et de la viande se fait principalement au niveau du marché principal ou des marchés des localités avoisinantes à raison de 1500 UM pour le kilogramme de caprins, ovins et camelins, tant dis que le Kg de bovins se vend à 1200 UM.

Pour ce qui est du lait, il est vendu à 500 UM le litre de lait de chamelle, et à 400 UM pour le lait de vache. On note, également, dans la commune de Kiffa l'existence d'une population de volaille, estimé à **6.500 têtes environ**, destinée uniquement à la consommation locale.

**Les principales difficultés du secteur de l'élevage au niveau de la Ville et commune de Kiffa sont :**

- Volume du Bétail important à Kiffa et aux alentours de la Ville
- Manque de pâturages et d'aliments de Bétail en période de soudure
- La faible disponibilité des espaces de pâturages ;
- Manque criant d'eau en période d'été (insuffisance des puits pastoraux) ;
- L'insuffisance des cliniques et pharmacies vétérinaires ;
- Mévente du lait frais en période d'hivernage,
- Insuffisance des parcs de vaccination,
- Lutte contre les maladies / Fièvre aphteuse en provenance du Mali et Niger

**I.3.2. Les activités secondaires**

Le bâtiment et travaux publics sont liés aux travaux de construction et de réhabilitation des ouvrages et des bâtiments, ces activités qui prennent de l'ampleur notamment avec les projets de construction de routes au niveau de Wilaya et la réalisation des ouvrages hydro agricoles et de Bâtiment. Il y a lieu de noter cependant qu'une bonne partie des activités profite aux entreprises structurées basées à Nouakchott. Les impacts sont relativement limités à Kiffa en raison de l'absence de stratégie appropriée pour le développement de l'entreprise locale.

Les activités manufacturières artisanales sont essentiellement des activités de survie perpétuant difficilement les savoirs faire ancestraux dans les domaines de la bijouterie, la poterie, la confection, la teinture, la production du matériel agricole artisanal.

On dénombre dans la ville de Kiffa, plus de 20 ateliers et boutiques d'artisanat dont les produits témoignent d'une longue tradition arabo-africaine en la matière. Il existe trois catégories d'artisanat :

- L'artisanat d'art : la bijouterie avec le travail de l'or, de l'argent et du cuivre ; On dénombre quatre bijouteries dans la ville.
- L'artisanat utilitariste : la menuiserie de bois, la construction métallique, la tannerie, la tapisserie, la couture (07 ateliers de coutures et 03 cordonneries) ;
- L'artisanat de service : la plomberie, la mécanique.

**I.3.3. Les activités tertiaires :**

▪ **Commerce**

L'activité commerciale est omniprésente au niveau de toutes les localités de la commune. En effet, le marché principal et les souks dans les autres quartiers de la ville servent de points de regroupement périodique de vendeurs et d'acheteurs de marchandises diverses et même de services. De plus, plusieurs boutiques privées sont installées en ville, quartiers et Campements périphériques. Ces boutiques approvisionnent la population en produits divers, la plupart des produits étant importés (étouffes, lait, friandises, riz, pâtes alimentaires, eau minérale et boissons gazeuses, non gazeuses, jus, fruits et légumes, etc.).

Le commerce est pratiqué par des commerçants locaux dont certains ont des boutiques importantes au niveau du marché central de Kiffa. La vente des produits artisanaux dans tous les coins de la ville fait que l'artisanat est très dynamique à travers le regroupement des coopératives. Il existe, même, des grossistes locaux qui approvisionnent des détaillants en produits agro-alimentaires et industriels ainsi que des artisans produisant des coussins, des selles de chameaux, des ceintures traditionnelles, des bijoux en cuivre, fer, cuir, etc. Le commerce de bétail permet, souvent, à une bonne partie de la population de la

Ville de participer d'une part à la consommation locale et constitue d'autre part une activité génératrice de revenus en sus des coopératives féminines.

La commune de Kiffa représente un grand centre d'activité commerciale compte tenu de sa position géographique, comme carrefour entre les régions du Nord et du sud du pays et centre de transition de Marchandises entre l'Europe, le Maghreb et les pays d'Afrique et surtout de sa proximité avec le Mali, comme cela apparaît sur les photos ci-dessous :



*Photo 3: Vue d'ensemble de certains quartiers populeux (marché) de la commune de Kiffa*

#### ▪ **Services et Tourisme**

La Commune dispose de potentialités touristiques intéressantes et devient un point de passage de trafics intenses. Des activités de prestation de Services se développent en particulier en réponse à la demande de la population voyageuse et des transporteurs. L'infrastructure hôtelière reste encore très peu développée : Deux hôtels, trois auberges et quelques dizaines de petits restaurants.

Les activités tertiaires disposent de véritables possibilités de développement si elles sont intégrées dans une vision de développement cohérente et moderniste de la Ville, fondée sur la réorganisation des activités et de la mobilité au sein de la Ville.

Le développement des activités tertiaires et en particulier les Services liés à l'hôtellerie et la restauration devraient découler d'une stratégie propre au développement des activités touristiques intégrant les territoires avoisinants, en particulier le Hodh Elgharbi.

#### I.4. Gouvernance du territoire Communal

##### I.4.1. Fonctionnement de la Commune :

Nous présentons de façon très succincte une image réelle de la situation de la commune de Kiffa basée sur une analyse et un diagnostic sommaires en vue d'identifier les forces et faibles de la Commune.

☞ Organisation administrative : l'organe délibérant et l'exécutif

**Tableau 10:** Les organes délibérants de la commune de Kiffa

Dénomination	Nombre	Hommes	Femmes	Observations
Conseillers municipaux	21	14	07	
Adjoints au Maire	05	03	02	
Régularité des sessions	2fois/an au moins	N/A	N/A	
Règlement intérieur	Existant	N/A	N/A	
Commissions permanentes	Socio-culturelle			
	Administrative et Financière			
	Dév/Coop et Aménag-urbanisme			
	Marchés/ Technique			
	Des Achats " CIAC "			

Comme le montre les deux tableaux ci-dessus, le Conseil Municipal de la commune de Kiffa compte **21 membres** tous en activité comprenant entre autre un Maire et Cinq (05) adjoints. Les membres de cet organe délibérant ont des niveaux qui varient entre Bac+5, lycée, collège, primaire et Mahadra.

Le Conseil Municipal est doté d'un règlement intérieur et a pu constituer des commissions permanentes spécialisées comme :

- La commission Administrative et Financière ;
- La commission des marchés /Technique
- La commission culturelle et sociale.
- La commission Dév/Coop et Aménag-urbanisme
- La commission des Achats "CIAC"

Ces commissions ne sont pas pleinement opérationnelles, tout comme le bureau municipal qui se réunit uniquement pour les sessions budgétaires et au moins deux fois par an.

La commune dispose, cependant, d'un secrétariat administratif et, par conséquent, de certains registres pour le courrier arrivée et départ et d'un système d'archivage embryonnaire.

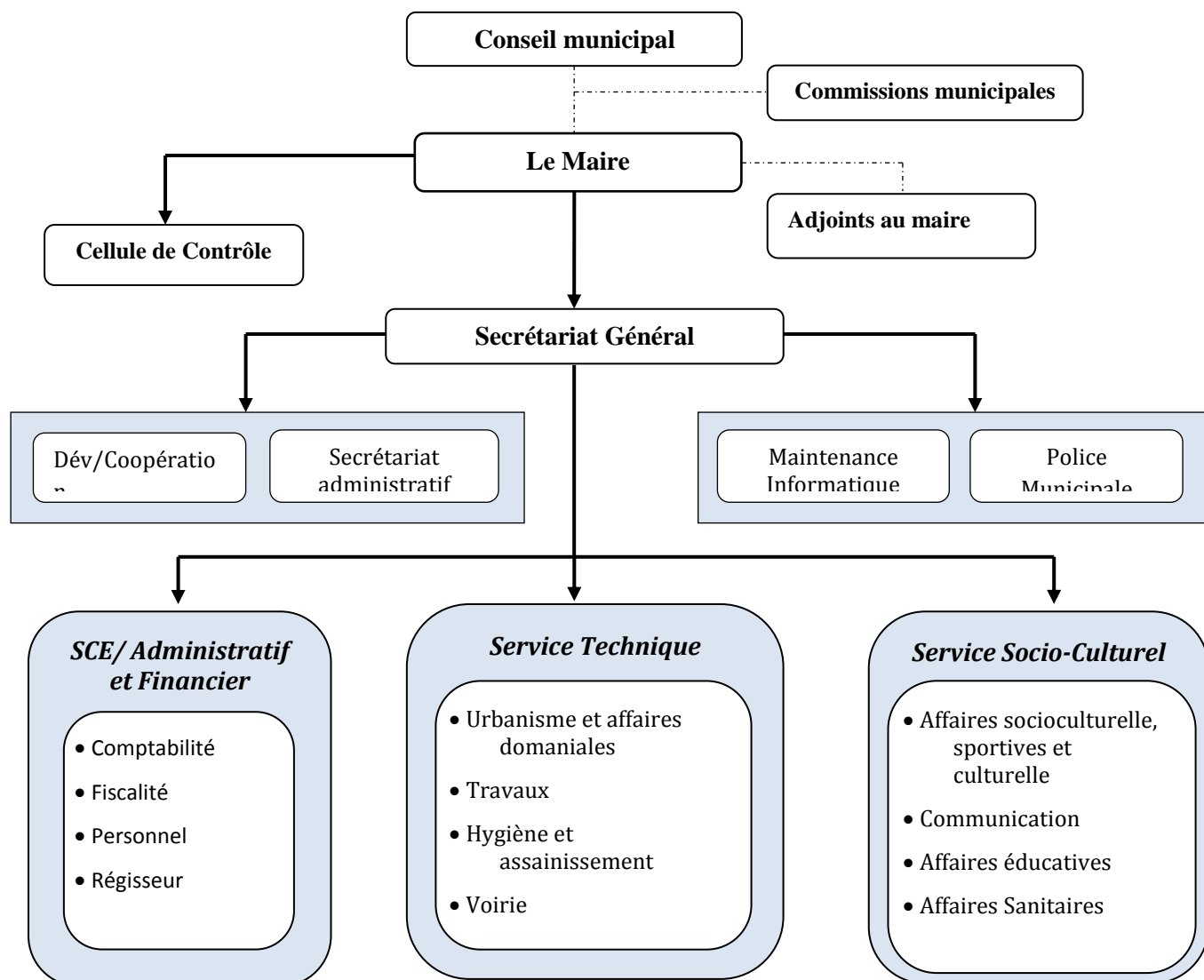
La commune tient au moins deux sessions ordinaires sur les quatre obligatoires du Conseil Municipal. Les sessions du Conseil sont convoquées par le maire, qui définit l'ordre du jour et envoie les courriers de convocation au moins trois jours avant la date de la tenue de la réunion. Les décisions du conseil municipal sont sanctionnées par une délibération. Les réunions du conseil municipal sont relatives à la préparation du budget prévisionnel, la préparation du budget complémentaire et l'approbation du compte administratif.

Au niveau organisationnel, la commune de Kiffa s'est inspirée de l'organigramme type du manuel de gestion communale qu'elle a fait adopter en tenant compte de ses besoins et du contexte actuel.



Conformément aux articles 10, 20, 50 de l'ordonnance 87.289 du 20/10/1987, le Conseil Communal a adopté un nouvel organigramme suivant délibération N004/CK/2019 du 05 Avril 2019 qui prévoit les postes à pourvoir sous l'autorité du Maire et du secrétaire général.

Cette nouvelle organisation de la commune est présentée ainsi qu'il suit dans l'organigramme ci-après :



Comme indiqué dans l'organigramme, le personnel communal est pléthorique et se compose comme suit :

L'effectif du Personnel de la Commune de Kiffa est de **58 Agents** : Un SG qui centralise tous les documents administratifs et prépare les réunions du Conseil Municipal, un RAF, 10 Régisseurs, 01 responsable technique avec 04 collègues, 01 Responsable jeunesse, 03 prestataires de services spécialistes du recouvrement, Une secrétaire ,06 plantons et 30 autres engagés Comme ouvriers, femmes de Bureau et prestataires de services.

Cet effectif ne comporte que deux Cadres, huit agents de maîtrise et le reste est formé de personnel subalterne. La Structure des qualifications en dit long sur la carte des compétences de la Commune et sur ses capacités assurer sa Mission. La Situation financière de la Commune y est pour beaucoup.

Le fonctionnement de la commune de Kiffa nécessite une amélioration dans son organisation et le renforcement des capacités du personnel local, lequel est à la fois pléthorique et insuffisant en Cadres.

## Zoom sur la situation financière de la Commune

### a. Mobilisations des ressources :

Les recettes de fonctionnement de la Commune se chiffrent en 2018 à 71 Millions d'anciens Ouguiyas. Les recettes de fonctionnement de la commune de Kiffa proviennent à moitié des ressources propres de la commune (52%) et de la subvention de fonctionnement à hauteur de 48 % pour la deuxième). Les ressources propres de la commune s'élèvent à 3.7 millions d'Ouguiyas dont 24% pour le poste Impôts communaux, 15% pour le poste Taxes communales et 12% pour le poste Droits Domaniaux et assimilés. Les postes Redevances, Amendes et Recettes de services représentent des parts insignifiantes cumulant ensemble 1% des recettes de fonctionnement.

Le poste Impôts communaux est à 77% dominé par la Patente ; quant aux taxes communales, l'activité du commerce constitue la source principale avec plus de 85%. Concernant le poste Droits Domaniaux et assimilés, il est couvert essentiellement par les droits d'usage des abattoirs (38%) et les droits de parage des animaux (34%).

L'analyse du compte relève l'absence d'activités motrices et d'une absence de la contribution du patrimoine marchand.

La commune de Kiffa nécessite un grand effort en matière d'accroissement de ses ressources propres ce qui requiert le renforcement de son patrimoine marchand et demande un personnel de recouvrement à la hauteur de cette importante mission en plus d'un engagement ferme de la part des services de la commune.

Les recettes d'investissement proviennent presque totalement du FRD Investissement.

**Tableau 11 : Structure des recettes de la Commune de Kiffa-exercice 2018**

LIBELLE	CA 2018 (En MRU)	Structure des recettes par chapitre 2018
Impôts communaux	1 708 870,00	23,95%
Taxes communales	1 087 250,00	15,24%
Redevances	15 030,00	0,21%
Droit domaniaux et assimilés	860 900,00	12,07%
Amendes	16 350,00	0,23%
Recettes des services	40 000,00	0,56%
Subvention de fonctionnement	3 405 706,00	47,74%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 134 106,00</b>	<b>99,99%</b>
Résultats d'exploitation exercice antérieur	376,00	0,01%
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 134 482,00</b>	<b>100%</b>
Ressources Financières en capital	2 270 470,00	90,42%
Cession d'immobilisations	50 000,00	1,99%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 320 470,00</b>	<b>92,41%</b>
Excédent d'investissement reporté	190 606,00	7,59%
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 511 076,00</b>	<b>100%</b>

### b. Situation des dépenses de la commune de Kiffa :

Les charges de la Commune se chiffrent à 7.1 millions d'Ouguiyas en 2018, les frais personnels représentent 151% des ressources propres de la Commune et 79% des recettes de fonctionnement.

Les biens et services consommés représentent 10% et les fournitures et services extérieurs 7,24%.

**Tableau 12 : structure des dépenses de la Commune de kiffa**

LIBELLE	CA 2018 (En MRU)	Structure des recettes par chapitre 2018
Biens et services consommés	760 216,00	10,66%
Frais de personnel	5 650 809,00	79%
Subvention et cotisations versées	190 000,00	2,66%
Travaux fournitures et services extérieurs	516 309,00	7,24%
Charges exceptionnelles	17 000,00	0,24%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 134 333,00</b>	<b>100%</b>
Prélèvement pour dépenses d'investissement		0%
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 134 333,00</b>	<b>100%</b>
Immobilisations	1 708 200,00	68,17%
Réhabilitation et Gros entretiens du patrimoine communal	797 740,00	31,83%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 505 940,00</b>	<b>100%</b>
déficit d'investissement reporté	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 505 940,00</b>	<b>100%</b>

#### I.4.2. La Région

La Région vient d'être créée, suivant les dispositions de la loi organique 10-2018, elle doit disposer d'un pouvoir d'impulsion des politiques nationales en matière de planification et d'aménagement du territoire, de développement des investissements régionaux, de Gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, de tourisme, d'éducation et formation, de Santé, de Jeunesse, culture et sport. La Région est appelée à jouer un rôle économique majeur dans le développement de son territoire. Les attributions des Régions et des Communes s'entremêlent notamment au niveau des compétences liées à l'aménagement, la planification du développement et des investissements compte tenu de la superposition territoriale, ce qui requiert une très forte coordination et une forte coopération des autorités territoriales. L'édifice institutionnel de la Région est en début d'échafaudage et il faudra au moins des années pour que cette institution soit opérationnalisée. »

#### I.4.3. Les Services déconcentrés de l'État

Le maire et ses collaborateurs ont jugé que les relations **avec le Waly etle Hakem (Tutelle)** sont excellentes : Aussi bien dans l'examen des budgets pour approbation, pour les délibérations et convocation du Conseil municipal, tout se passe bien et on enregistre rarement des rejets.'

Les appuis apportés par les services techniques de l'Etat (Hydraulique, Santé, éducation, etc..) sont limités et se passent par le biais du Hakem. Ils concernent généralement les réceptions et inauguration d'infrastructures, l'obtention de visas ou autorisation préalable pour la réalisation de certains projets de développement.

Sans l'obligation préalable de ce visa pour le démarrage de certains projets, les contacts entre les services déconcentrés et la commune seraient rares.

❖ Les raisons de l'absence des Services Techniques au niveau des communes seraient, principalement dues : (i) au manque de moyens logistiques et au nombre relativement réduit des effectifs des Services. Malheureusement, pour ces deux raisons, précédemment citées, la Commune n'est pas en mesure d'y apporter une solution.

❖ Un des paradoxes de la décentralisation concerne l'aspect de la gestion des infrastructures scolaires et celles de santé. L'Etat confie l'entretien de ces infrastructures à la commune, mais celle-ci n'a pas droit de regard sur les moyens de fonctionnement mis à la disposition de la DREN et de la DRASS.

Dans l'ensemble, les relations entre les services techniques de l'Etat et la Commune sont jugées satisfaisantes.

Toutefois, le "CCC" regrette que la commune ne soit pas impliquée systématiquement dans la planification des actions sectorielles.

#### I.4.4. Les Établissements et projets

La commune collabore avec plusieurs partenaires techniques et financiers travaillant sur son territoire (notamment **World Vision**, le PAM, le CSA, ACF). Les réalisations des partenaires suivants ont pu être identifiées :

**Tableau 13** : PTF appuyant la Commune de Kiffa

Institution d'appui	Activités
<b>WORLD VISION</b>	Appui aux projets de Développement : Maraîchage/ Femmes, Asso. Des jeunes, Education Santé etc.
<b>"CSA"</b> Commissariat à la sécurité alimentaire	Réhabilitation digues, protection de cultures, et la promotion du maraichage
<b>"PAM"</b> Programme Alimentaire Mondial	Appui à la gestion de la crise humanitaire causée par la sécheresse: Réhabilitation digues, protection de cultures, et la promotion du maraichage(vivre contre travail)
<b>"ACF"</b> Action Contre la Faim	Equipped des infrastructures sanitaires et scolaires, Appui au secteur Agropastoral
<b>"UNICEF"</b>	Hygiène et santé; Sensibilisation et vaccination des enfants

D'autres Projets interviennent présentement au niveau de la Commune comme le PRAPS, le SWEDD et PRODEFI.

Il convient toutefois de noter que l'appui des programmes "PACA " et" VAINCRE", clôturés, dans le domaine de l'Assainissement et qui permis la construction 20 Km de Canaux, Caniveaux au niveau de la ville est achevé depuis 2014. Actuellement, ces canaux et caniveaux sont vétustes et nécessitent une reprise des travaux et une extension sur une longueur de 20Km de caniveaux de drainage des eaux pluviales dans les quartiers prioritaires suivants : Edebaye, Tweymirt, Leghleyigh, Ghadima, Commissariat de Police, etc...

#### I.4.5. Le Secteur privé :

Dans l'exécution de ses projets (Construction de salles de classes, de marchés, hangars, seuils de retenue d'eau et puits) la Commune de **Kiffa** a travaillé avec plusieurs opérateurs privés mauritaniens ou originaires de la Wilaya à travers ses procédures de passation de marchés. Les plus connus sont : ET. Bouceif – ETB. Sylla pour les projets locaux - ET. BTP Haiba pour les réhabilitations des écoles.

Généralement les choses se passent bien, mais il arrive des fois que les choses se passent mal avec certains opérateurs dont la qualité des services n'est pas satisfaisante ou le non-respect des délais. Dans tous les cas de figure, le Maire et ses collègues assistés du SG soulignent que le manque d'expérience de certains opérateurs et le non-respect des délais d'exécution constituent réellement un problème majeur dans leurs relations avec le secteur privé local.

En plus des entreprises BTP, on enregistre depuis 2007 avec le Développement du Commerce et des échanges avec le Maroc, le Mali, le Sénégal et du Tourisme et l'installation des organismes Nationaux et internationaux une multitude d'opérateurs privés comme les Banques, les cabinets de soins médicaux (02), les pharmacies privés(03), des mini laiteries (01) des Femmes de **Kiffa** , des unités de tannages de peaux brutes, des boulangeries, des cabines téléphoniques et opérateurs de transferts d'argent "GAZA, TEDEMOUNE et Wafa. Cependant, le CCC déplore qu'en dehors des Banques, tous ces opérateurs privés agissent jusqu'à nos jours dans le système informel, donc difficilement saisissables et ne contribuent en rien au fonctionnement de la Commune.

#### I.4.6. La Société civile

La Commune de **Kiffa** compte sur son territoire plus de 500 Coopératives féminines regroupées en une Union des coopératives féminines de **Kiffa**, d'associations traditionnelles des jeunes de la Commune, de parents d'élèves et plusieurs associations villageoises et pastorales.

Cependant, le CCC est très peu opérationnel à cause de la faiblesse des moyens de la commune pour le faire fonctionner. En outre, le CCC de **Kiffa** pourrait capitaliser l'expérience des Organisations de la Société Civile en son sein pour mieux orienter sa stratégie de développement. La majorité des membres du CCC (Maire, Sectoriels, Elites, OSC, etc.) sont moyennement lettrés et ont une bonne connaissance des problématiques et ils manifestent une volonté remarquable de contribuer au développement de leur commune.

La Commune dispose, également, d'un effectif important de jeunes ressortissants à forte majorité d'hommes (1500 personnes environ), vivant en dehors du territoire communal.

A ce jour, aucune action en matière de développement ne peut être attribuée au dynamisme de cette diaspora. Cependant, la diaspora aurait pu avoir un grand rôle à jouer dans le développement de la commune, compte tenu de sa grande réussite financière en Afrique. La Diaspora est en mesure de mener, pour le compte de sa commune d'origine, une diplomatie d'influence et faciliter la recherche de ressources et de partenariats. Elle peut aussi contribuer plus directement au développement de la commune en apportant son expertise et/ou des financements, par exemple dans le cadre des partenariats public-privé.

La commune doit, non seulement être ouverte à ce type de concours, mais aussi, encourager la constitution de laboratoires d'idées (think tanks), structures de concertation et de conseil qui permettent des processus participatifs de décision ou, à tout le moins, d'orientation. Cette composante de la population de la commune est susceptible de participer activement ou de contribuer au financement du PDC de la commune. C'est pour cela qu'il est nécessaire de l'associer à la recherche de solutions pour transcender les difficultés qui pourraient se présenter lors de la mise en place de ce PDC.

#### I.5. Analyse des forces et faiblesses de la commune : "FFOM"

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDC, la Commune jouera un Grand rôle dans le pilotage des activités de planification, de gestion des fonds disponibles et de suivi -évaluation pour propulser son développement économique et social. Dans cette optique, il s'avère nécessaire à travers le Diagnostic établi de procéder à l'évaluation et l'analyse de ses performances, afin de prévoir les mécanismes et mesures utiles à son bon fonctionnement.

**Tableau 14 :** Le tableau ci-dessous présente l'ensembles des forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces identifiés au cours du Diagnostic sur le dynamisme de l'institution communale.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Dynamique de la Commune</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté de l'Etat et des partenaires Techniques et Financiers à appuyer la Commune pour son Dév/</li> <li>▪ Existence d'un hôtel de ville en bon état et équipé ;</li> <li>▪ Volonté exprimée des autorités Communales ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible qualification du personnel communal ;</li> <li>▪ Faible efficacité des coopératives et des OSC</li> <li>▪ Faible efficacité du CCC</li> <li>▪ Equipements et Moyens financiers de la Commune insuffisants ;</li> <li>▪ Absence d'ADL, du service informatique et de la cellule chargée de la maîtrise d'ouvrage, Manque de cadres et techniciens supérieurs;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement annuel (Subvention) du Fonds Régional de Développement "FRD" à la Commune pour le fonctionnement et les investissements ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers intéressés par le développement des communes ;</li> <li>▪ Élaboration du PDC ;</li> <li>▪ Perspective d'appui à travers notamment du Projet MOUDOUN"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous-développement généralisé ;</li> <li>▪ Faible potentiel des ressources à mobiliser ;</li> <li>▪ Faiblesses des maillons de la Gouvernance territoriale,</li> <li>▪ Faiblesses de l'institution communale.</li> </ul>
<b>Éducation</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional pour le financement en priorité des projets scolaires</li> <li>▪ Disponibilité des zones communales pour accueillir des nouveaux projets scolaires ;</li> <li>▪ Existence de plusieurs écoles primaires ;</li> <li>▪ Présence de plusieurs Mahadras.</li> <li>▪ Existence de deux systèmes éducatifs ;</li> <li>▪ Existence d'un lycée et 03 collèges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficit en infrastructures scolaires Lycées, collèges, Garderies préscolaires) ;</li> <li>▪ Taille moyenne élevée des divisions pédagogiques ;</li> <li>▪ Insuffisance des réhabilitations des établissements existants ;</li> <li>▪ Déficit d'enseignants qualifiés ;</li> <li>▪ Manque de clôtures et de latrines dans certains établissements ;</li> <li>▪ Absentéisme des enseignants et insuffisance de leurs effectifs ;</li> <li>▪ Absence de transport scolaire ;</li> <li>▪ Absence de Cantines scolaires ;</li> <li>▪ Absence d'internats pour les filles ;</li> <li>▪ Anarchie de la Carte scolaire ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement du nouveau Président en faveur de l'éducation ;</li> <li>▪ Volonté des populations à scolariser leurs enfants ;</li> <li>▪ Élaboration du PDC de la commune ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers engagés dans le soutien au secteur de l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pyramide d'âges suscitant de gros investissements supplémentaires ;</li> <li>▪ Importance numérique des enfants de 3 à 6ans ;</li> <li>▪ Augmentation de l'ignorance et de la Délinquance Juvenile ;</li> <li>▪ Déperdition scolaire ;</li> <li>▪ Augmentation du taux de pauvreté et des inégalités.</li> </ul>

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Petite enfance</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encouragement de l'Etat à la création de Centres pour la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficit en Garderies d'enfants ;</li> <li>▪ Manque de formation des monitrices de jardins d'enfants ;</li> <li>▪ Manque d'encadrement de la petite enfance ( 3 à 6 ans).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté des mères à envoyer leurs enfants à la crèche ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers (UNICEF, PNUD, PAM) intéressés par le Dév/ de la petite enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés des mères à diversifier leurs activités génératrices de Revenus.</li> <li>▪ Importance numérique des enfants de 3 à 6ans</li> <li>▪ Réduction de la participation des femmes au Développement.</li> </ul>
<b>Santé</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'1 Hôpital, d'1 centre de santé (A) avec des médecins et un personnel médical ;</li> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional en priorité au financement des projets sanitaires</li> <li>▪ Disponibilité de la commune à accompagner des nouveaux projets de santé ;</li> <li>▪ Présence des infirmiers et aides-soignants,</li> <li>▪ Présence de plusieurs pharmacies à Kiffa.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de Sces psychiatriques et d'espace accueil /accompagnants à l'hôpital ;</li> <li>▪ Inexistence de laboratoire d'analyse privée ;</li> <li>▪ Non implication effective de la commune dans la gestion du système de recouvrement des coûts et des frais médicaux ;</li> <li>▪ Déficit du personnel médical et paramédical.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement politique du Président et leadership du Ministre de la Santé,</li> <li>▪ Élaboration du PDC de la commune</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de la santé,</li> <li>▪ Existence de Projets intéressés par la Santé maternelle et infantile notamment le SWEDD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance des ressources financières,</li> <li>▪ Déficit à moyen terme des personnels de spécialité,</li> <li>▪ Risques d'épidémies ou d'endémies.</li> </ul>
<b>Hydraulique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de plusieurs forages et puits.</li> <li>▪ Présence de la SNDE</li> <li>▪ Démarrage du Projet AEP de Kiffa à partir du Fleuve/ Gouraye)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Source d'eau potable</li> <li>▪ Insuffisance ;</li> <li>▪ Pénurie d'eau à Kiffa en période de chaleur ;</li> <li>▪ Déficit de maintenance des infrastructures hydrauliques (puits et forages) ;</li> <li>▪ Vétusté du Réseau hydro.des canaux et caniveaux d'évacuation des eaux de pluie;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration du PDC de la commune</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l'hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de prolifération des</li> <li>▪ Insuffisance de l'adduction actuelle pour satisfaire les besoins</li> <li>▪ maladies et morbidité inhérentes à la qualité de l'eau des puits et eaux stagnantes.</li> </ul>
<b>Environnement</b>			
Diversité des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence d'un plan de lotissement ;</li> <li>▪ Absence d'un système de traitement des ordures ;</li> <li>▪ Exploitation abusive du couvert arbustif et végétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration du PDC de la commune ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l'Environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution de l'environnement</li> <li>▪ Prolifération des maladies</li> </ul>
<b>Énergie</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Potentiel considérable en énergies renouvelables</li> <li>▪ Bonne capacité de production installée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût excessif de raccordement au réseau national de l'électricité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de développement des énergies renouvelable ;</li> <li>▪ Possibilité de développement de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prédominance de la culture nomade ;</li> <li>▪ Coûts prohibitifs pour les pauvres.</li> </ul>

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
thermique et éolienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau limité à la Ville.</li> </ul>	solaire décentralisée pour les localités.	
<b>Routes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un réseau routier extensible sur d'autres quartiers de la Ville.</li> <li>Possibilités de faire une voie de contournement et d'étendre le butimage sur d'autres axes de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de couverture du réseau routier actuel ;</li> <li>Difficultés de circulation/ Fermeture des rues de Kiffa.</li> <li>Difficulté d'accès et enclavement de certaines localités pendant la période d'hivernage ;</li> <li>Difficulté topographique des terrains naturels ;</li> <li>Absence de SDAU de la ville.</li> <li>Inexistence des pistes ou de routes aménagées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du PDC de Kiffa</li> <li>Volonté de l'Etat de mettre en œuvre des projets d'urbanisation et de désenclavement en Assaba</li> <li>Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur des routes et transports.</li> <li>Existence de projets en cours dans la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enclavement prononcé la zone, surtout en période d'hivernage où certains villages sont coupés du reste de la commune/Wilaya ;</li> <li>Chute du pouvoir d'achat des populations due à la limitation des échanges entre les communes.</li> </ul>
<b>Télécommunications</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de plusieurs opérateurs de téléphonie mobiles ;</li> <li>Disponibilité des terrains pour accueillir l'installation des antennes de téléphone mobile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau internet moyen et Haut Débit limité ;</li> <li>Perte fréquente de Réseau et connexion souvent difficile au réseau de l'opérateur de téléphonie mobile Mauritel.</li> <li>Existence des zones d'ombres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trafics commerciaux importants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limite des initiatives d'investissement dans la zone ;</li> <li>Affaiblissement de l'attractivité du marché de Kiffa.</li> </ul>
<b>Agriculture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Superficie cultivable autour des mares, oueds et tamourts</li> <li>;fertilité des sols ;</li> <li>Aménagement des abords de « L'MSILA » pour le maraîchage</li> <li>Existence de coopératives Agropastorales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de matériel agricole ;</li> <li>Difficulté de Commercialisation en période grande production ;</li> <li>Techniques culturales encore rudimentaires ;</li> <li>Existence de conflits agropastoraux ;</li> <li>Absence de délimitation des zones de cultures et des zones d'élevage ;</li> <li>Présence des Parasites et divagation des animaux ;</li> <li>manque d'ouvrages hydro-agricoles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du PDC de Kiffa ;</li> <li>Existence de partenaires techniques et financiers capables d'appuyer le développement du secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Généralisation des conflits agropastoraux ;</li> <li>Augmentation de la famine</li> <li>Découragement des agriculteurs</li> <li>Réduction du pouvoir d'achat des populations</li> </ul>
<b>Elevage</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cheptel Important ;</li> <li>Abondance des espaces de pâturages ;</li> <li>Développement des activités économiques connexes(lait, beurre , cuir etc.) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des points d'eau pour le bétail ;</li> <li>Insuffisance des parcs de vaccination et des pharmacies vétérinaires ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du PDC de la commune ;</li> <li>Existence de partenaires techniques et financiers capables d'appuyer le développement du secteur ;</li> <li>Possibilité de développement des filières de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conflit permanent entre éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>Actions néfastes des parasites et animaux ;</li> <li>Pauvreté et sous-développement ;</li> </ul>



<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone de pâturage non délimitée des zones de culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'élevage (lait, viande rouge, et le cuir).</li> </ul>	
<b>Habitat et urbanisme</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté affichée des Responsables de la Commune à restructurer et faire l'extension de Kiffa</li> <li>Existence d'une Forte demande en matière d'habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de plan d'urbanisme ;</li> <li>Absence de titre foncier mère ;</li> <li>Imprécision de l'état des réserves foncières à la disposition de l'État et de ses démembrements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du PDC</li> <li>Démarrage imminent de MOUDOUN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Urbanisation non maîtrisée ;</li> <li>Création de bidons villes "Gazra"</li> <li>Habitat précaire ;</li> </ul>
<b>Commerce, artisanat et Tourisme</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de deux marchés (principal et périodique) ;</li> <li>Présence de plusieurs boutiques ;</li> <li>Existence d'une main d'œuvre locale ;</li> <li>Existence d'activités de distribution, comme le détail de produits de base ;</li> <li>Existence de Sites ( Zones dunaires et Oueds) pouvant être exploités à des fins touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faiblesse du pouvoir d'achat des populations ;</li> <li>Coût de transport élevé ;</li> <li>Manque de boutiques d'approvisionnements dans certains quartiers périphériques ;</li> <li>Un Service marchand limité ;</li> <li>Absence de mécanismes d'incitation en faveur de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de développement des activités génératrices de revenus ;</li> <li>Possibilité de développer des partenariats avec les communes voisines ;</li> <li>Opportunités d'exploitation de sites (Dunes de sables et Forêts à côté des oueds et Tamourts).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activité économique limitée ;</li> <li>Exode vers Nouakchott et émigration en Afrique Centrale ;</li> <li>Augmentation du taux de pauvreté des populations.</li> </ul>
<b>Micro-entreprises</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de plus 200 micro-entreprises Privés et 300 Coopératives et Ass Féminines et de jeunes évoluant dans l'informel.</li> <li>Volonté de l'Etat et des partenaires Techniques et Financiers à appuyer la micro-entreprises.</li> <li>Abondance d'une main d'œuvre locale à bon prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de structures de financements adaptés dans le domaine de la micro-finance ;</li> <li>Manque d'encadrement et de Formation des jeunes entrepreneurs locaux.</li> <li>Démision de la Commune pour le recensement Fiscal des opérateurs de la micro-entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité de partenaires Techniques et Financiers à appuyer la microentreprise</li> <li>Augmentation du niveau des recettes fiscales de la Commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chômage des Jeunes</li> <li>Exhode Rurale</li> <li>Elévation du niveau de pauvreté des populations</li> </ul>

Résultats des Réunions du CCC, tenues les 03 et 04 Octobre 2019 à l'hôtel de ville Kiffa.

## II. Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP

### II.1. Commerce

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Extension et réorganisation du marché Municipal de Jedida - quartier Administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le marché municipal est très dense et surchargé, la circulation est complexe et freine le développement du commerce et des transports.</li> <li>Il y a un besoin de réorganiser le marché par spécialité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étendre et organiser le marché central en créant des marchés spécialisés (légumes, viande, Poisson) ; Respecter les conditions d'hygiènes adaptées aux produits frais.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Construction d'un Marché multifonctionnel à Ghadima	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités de commerce au niveau du quartier sont très anarchiques ; besoin de réorganisation</li> <li>Quartier de Ghadima très peuplé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir à la population de la ville et surtout celle du Quartier Ghadima un marché aux normes multifonctionnel.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Améliorer la Circulation au niveau/marché Central	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 4 côtés du marché sont congestionnés, la circulation est bloquée par les déchargements de camions et les vendeurs ambulants qui s'installent autour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>améliorer la circulation autour du marché, développer l'activité commerciale et l'activité de transport au sein de la ville.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Construction de 6 points de Vente de poissons	<ul style="list-style-type: none"> <li>les 3 points de vente existants mis à disposition par la commune ont beaucoup de succès, le poisson est vendu en quelques heures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une distribution du poisson distribué par la société nationale dans 6 quartiers.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa

### II.2. Élevage

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Lutte contre les feux de brousse (pare feux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque année des feux se produisent et impacte sensiblement la superficie disponible de pâturage.</li> <li>Effets néfaste des feux sur la faune et la flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutter contre les feux de brousse.</li> <li>Protéger le pâturage et la préservation des ressources pastorales.</li> </ul>	Protection de l'environnement	Kiffa
Création de pharmacies et cabinets vétérinaires + dotation en médicaments et soins Poulailier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des parcs de vaccination et des pharmacies vétérinaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et équiper des pharmacies vétérinaires.</li> <li>Permettre l'installation d'un service vétérinaire public ou privé et améliorer la santé animale.</li> </ul>	Infrastructure/Équipement	Kiffa
Installation de deux mini laiteries	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élevage est un secteur clé de la ville et qui produit des richesses et emploie de la main d'œuvre. Ce secteur surtout les filières lait, peaux et cuir, a besoin d'être appuyé via des lignes de crédits pour développer le secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la production et la commercialisation dans les filières lait ;</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Création d'une tannerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les matières premières du tannage sont très disponibles vu le profil de la ville ;</li> <li>l'élevage est un secteur clé de la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>promotion du secteur de tannage dans la ville</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Construction d'une unité de conservation et de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>La production de légumes, lait ne peut être conservée, il y a beaucoup de perte, ou un manque de valeur ajoutée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la période de distribution de la production, réduire les pertes, augmenter les revenus issus de la vente de produits frais, réduire les risques sanitaires.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Mise en place d'une unité de	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le manque d'aliments bétail surtout en période d'été provoquant la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre à la demande forte en aliments bétail</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
fabrication d'aliments bétail	mort de beaucoup de tête d'animaux par an.	surtout en période de manque d'aliments bétail.		
Encadrer, organiser et appuyer (matériel et Financiers) les Coopératives	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'élevage est une activité majeure dans la région.</li> <li>– Plusieurs coopératives existent.</li> </ul>	– Appuyer les coopératives afin de développer le secteur d'élevage.	Financement/ Renforcement des compétences	Kiffa
Équipement et modernisation de l'abattoir municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'abattoir existant (9km de la ville) est sans eau ni électricité.</li> <li>– Aucune mesure d'hygiène n'y est appliquée.</li> </ul>	– Améliorer les conditions sanitaires de l'abattage dans la ville.	Infrastructure	Kiffa
Équipement de transport /bouchers (Camions frigo).	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le transport de la viande ne respecte pas les conditions sanitaires.</li> <li>– La viande est en contact direct avec des facteurs qui impacte sa qualité (fumée des voitures, soleil ...ect)</li> </ul>	– Équiper les bouchers de camions frigo afin de transporter la viande dans des conditions favorables.	équipement	Kiffa

### II.3. Agriculture

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Création et réhabilitation de jardins maraîchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>– le maraîchage est une activité dominante dans la ville, pratiquée par tous et plus particulièrement les Femmes.</li> <li>– Existence de conflits agropastoraux.</li> <li>– Absence de délimitation des zones de cultures et des zones d'élevage.</li> </ul>	– Amélioration des cultures maraîchères.	Infrastructure	Kiffa
Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Absence de grillage.</li> <li>– Système d'irrigation traditionnel.</li> <li>– Pas de sources de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Amélioration de la production maraîchère.</li> <li>– Distribution de grillage pour la protection des cultures contre la Divagation des animaux.</li> <li>– Financement des coopératives.</li> </ul>	Renforcement des compétences	Kiffa
Création d'ateliers de fabrication de grillage	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Absence de grillage</li> <li>– Prix élevés</li> </ul>	– La Confection et distribution de grillage pour la protection des cultures contre la Divagation des animaux.	Infrastructure	Kiffa
Appui Technique et Matériel aux agriculteurs (grillage, brouettes, pelles, charrues, semences, financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les agricultures sont moins équipées ;</li> <li>– Pas de sources de financement</li> </ul>	– Renforcer la capacité des agriculteurs	Infrastructure	Kiffa
Curage de LEMSILA	– la grande Batha (LEMSILA) est un lieu de dépôt d'ordures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nettoyage de LEMSILA</li> <li>– Développement du Maraîchage à "LEMSILA"</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguettes pour la retenue des eaux de ruissellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les barrages, Dignes et Diguette déjà réalisées n'ont pas fait objet d'études techniques préalables.</li> <li>– la Vingtaine de digues existantes sont tous en très mauvais état.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguette.</li> <li>– Développer le secteur d'agriculture (<b>Cultures sous pluies et derrière barrages (Diéri)</b>).</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Appui aux AGRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Besoin de développer le secteur de microprojet dans la ville.</li> <li>– Aider les populations vulnérables de trouver des sources de revenus.</li> </ul>	– Appui aux activités génératrices de revenus.	Financement, Renforcements des	Kiffa

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
			compétences	
Deux unités de traitement et de conservations de fruits et de légumes.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de systèmes de stockage des produits maraîchers.</li> <li>- Les produits non commercialiser sont pourries.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le traitement et la conservation des fruits et des légumes.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa

#### II.4. Aménagement urbain

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Élaboration du SDAU de la ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'y a pas de plans directeurs. Les extensions urbaines sont anarchiques, sans prise en compte de voies de circulation, de déploiement de réseaux d'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier l'organisation spatiale de la ville et son développement.</li> </ul>	Assistance technique	Kiffa
aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- besoin d'une zone de débarquement des produits maraichers, à proximité du marché pour éviter le blocage des voies autour du marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éviter les blocages de la circulation.</li> <li>-</li> </ul>	infrastructure	Kiffa
Aménagement d'un parc à petits ruminants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marché à bétail bovin fonctionne bien et génère des revenus pour la commune mais il manque une section petits ruminants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconstruire le parc à bétail et permettre le développement du commerce de petits ruminants.</li> </ul>	infrastructure	Kiffa
Réalisation de ceintures vertes, de fixation des dunes et de Gabions autour des villages contre l'érosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La ville souffre des problèmes environnementaux notamment l'ensablement, l'érosion, feux de brousse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la désertification et le changement climatique</li> <li>- Protection et régénération des espèces locales.</li> <li>- Lutte contre l'ensablement, l'érosion.</li> <li>- Atténuer la surexploitation des ressources naturelles.</li> <li>- Lutte Contre Feux de brousse.</li> </ul>	Environnement	Kiffa
Aménagement des espaces verts et jardins de détente	Pas d'espaces verts dans la ville	Offrir à la population des lieux de détente saines et propres Améliorer l'image touristique de la ville	Infrastructure	Kiffa
Plantation d'arbres et pavoiement des grandes artères et carrefours	Les grands carrefours et sont presque invisible Les principaux axes de la ville	Plantation des arbres surs les principaux axes de la ville Pavoiser les carrefours de la ville	Infrastructure	Kiffa

#### II.5. Tourisme

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Réhabilitation et équipement de l'auberge municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a une carence d'offre hôtelière dans la commune (seulement 1 auberge).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter l'hôtel communal (13 chambres, 3 suites, 1 salles de conférence, 2 boutiques) et étudier le mode de fonctionnement.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa
Acquisition de matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hôtel de ville non équipé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équiper l'hôtel de la ville</li> <li>- Améliorer l'offre hôtelière dans la ville.</li> </ul>	équipement	Kiffa
Construction d'un hôtel moyen standing	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La ville développe un profil touristique vu sa position géographique stratégique.</li> <li>- Pas d'hôtel moyen standings dans la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le secteur touristique.</li> <li>- Améliorer l'offre hôtelière.</li> </ul>	Infrastructure	Kiffa

## II.6. Voirie

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Désenclavement des quartiers périphériques	– quartiers isolés en période d'hivernage	– désenclaver les quartiers en période d'hivernage	Infrastructure	Kiffa
Désenclavement de l'hôpital et des quartiers périphériques	– Hôpital éloigné de la ville et son accès difficile pour les voitures et piétons. – quartiers isolés de l'hôpital en période d'hivernage	– Faciliter l'accès à l'hôpital	Infrastructure	Kiffa
Construction d'une voie de Contournement de la Ville	– le centre-ville est très encombré, la circulation est difficile, l'activité économique des commerçants et transporteurs est limité, la sécurité routière n'est pas assurée.	– désengorger l'axe principal au cœur de kiffa, éviter l'entrée des camions dans le centre-ville, permettre le développement d'une activité de transport et de commerce.	Infrastructure	Kiffa

## II.7. Assainissement

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)	– Présence de déchets dans toute la ville, frein au développement du maraichage (dans l'Oued notamment car pollution des sols fertiles) ; engorgent des écoulements en hivernage.	– Améliorer le cadre de vie des populations, permettre le développement économique (maraichage), créer quelques emplois.	Infrastructure	Kiffa
Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales	– Absence de drainage des eaux pluviales, quartiers inondés en hivernage.	– Reconstruction d'un réseau existant non fonctionnel et extension aux 9 quartiers.	Infrastructure	Kiffa

## II.8. Eau potable

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Réhabilitation des puits et forages existants	– Sur les 14 forages existants 8 seulement sont fonctionnels	– Réhabiliter et étendre le réseau de distribution en eau.	Infrastructure	Kiffa
Réhabilitation et extension des réseaux d'adduction d'eau existants	– La ville rencontre des difficultés dans la distribution d'eau.	– Réhabiliter et étendre le réseau de distribution en eau	Infrastructure	Kiffa
Construction de 9 bornes fontaines	– réseau existant ne permet pas d'alimenter toute la ville	– étendre le réseau de distribution en eau	Infrastructure	Kiffa
Construction d'un château d'eau à l'entrée Est de la ville	– réseau existant ne permet pas d'alimenter toute la ville	– étendre le réseau de distribution en eau	Infrastructure	Kiffa
Raccordement du nouvel hôpital régional au réseau d'adduction d'eau	– L'approvisionnement de l'hôpital se fait par citernes.	– Raccorder le nouvel hôpital régionale au réseau de distribution d'eau.	Infrastructure	Kiffa

## II.9. Électricité

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Extension du réseau d'électricité vers les villages satellites	– Absence d'accès à l'électricité dans les quartiers périphériques.	– Permettre l'accès à l'électricité dans les quartiers périphériques de la ville.	Infrastructure	Kiffa

## II.10. Éducation

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Construction de 25 Salles de classe au fondamental et réhabilitations de 119 et équipement des infrastructures scolaires	– Classe surchargées, pas d'assez d'équipement. – La plupart des salles de classes ont besoin d'être réhabilitées.	– Respecter les normes nationales en termes de nombre élèves par classe. – Réhabiliter les salles en mauvais état.	Infrastructure	Kiffa
Construction de 50 Salles de classe au secondaire et réhabilitation de 52 salles +1500 tables	– Classe surchargées, pas d'assez d'équipement. – La plupart des salles de classes ont besoin d'être réhabilitées.	– Respecter les normes nationales en termes de nombre élèves par classe. – Réhabiliter les salles en mauvais état.	Infrastructure	Kiffa
Acquisition de 4000 Tables Bancs.	– Manque des tables.	– Satisfaire les besoins des écoles en termes de tables bancs.	équipement	Kiffa
Création de jardins et garderies d'enfants (3)	– Déficit en Garderies d'enfants ; – Manque de formation des monitrices de jardins d'enfants ; – Manque d'encadrement de la petite enfance (3 à 6 ans).	– Encadrer la petite enfance.	Infrastructure	Kiffa
Création kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	– Besoin de kiosques et de bibliothèques.	– Offrir aux élèves des lieux de lectures, de vente des livres,	Infrastructure	Kiffa
Acquisition de 3 bus scolaires	– Quartiers périphériques très loin des écoles et des lycées. – Le prix de transport est élevé.	– Offrir aux élèves un service de transport disponible et avec un prix raisonnable tenant compte de la vulnérabilité des populations de la ville.	équipement	Kiffa
Création de cantines scolaires et internats/lycée	– Besoin en cantines scolaires et internats – Aider les familles vulnérables.	– Développer l'idée de restauration et de foyer scolaire. – Développer des habitudes saines chez les élèves.	Infrastructure	Kiffa

## II.11. Santé

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Réhabilitation du centre de santé au centre-ville	– Le centre de santé sera déplacé vers les locaux de l'ancien hôpital après sa réhabilitation qui est en cours	– Réhabiliter le centre de santé de la ville.	Infrastructure	Kiffa
Aménagement d'infrastructures d'accueil pour les accompagnants des malades à proximité de l'Hôpital (chambres, restaurants et douches publiques)	– Les accompagnants des patients surchargent l'hôpital. – Pas d'espaces dédiés aux accompagnants des patients. – Salles d'attente ne peut pas absorber le grand nombre des accompagnants et visiteurs de l'hôpital	– Offrir aux accompagnants/visiteurs un lieu autre que la chambre du patient.	Infrastructure	Kiffa
Acquisition de 3 ambulances municipales	– La ville dispose de trois (3) ambulances qui sont sous cale et en Panne.	– Équiper la ville par des ambulances afin de sauver les patients surtout les cas très urgent.	équipement	Kiffa

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Équipement de 5 postes de santé (Toueimirt, seiv1, Seiv2, Edebay, Bellemtar).	– Sous équipement des postes de santé en question.	– Réhabilitation et équipements des postes de santé Toueimirt, seiv1, Seiv2, Edebay, et Bellemtar.	équipement	Kiffa
Construction et équipement d'un dispensaire		–	Infrastructure	Kiffa
Création d'un service psychiatrique à l'Hôpital de Kiffa	– Absence de Services psychiatriques et d'espace accueil /accompagnants à l'hôpital	– Offrir à la population de la ville des services psychiatriques (Soins, séances psy; accompagnement,...).	Infrastructure/Cadre de vie	Kiffa
Formation de 15 accoucheuses et matrones de santé	– Le centre de santé de la ville contient 5 accoucheuses. – Les 5 postes de santé de la ville contiennent 5 accoucheuses (une par poste). – Besoin en termes de femmes accoucheuses.	– Renforcer les compétences des accoucheuses et matrones de santé		Kiffa
Acquisition de 3 Chaînes de froid pour la Vaccination			équipement	Kiffa

## II.12. Jeunesse et sports

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Acquisition d'équipement et matériels sportifs et culturels	– Les infrastructures sportives de la ville présente un manque d'équipement et de matériels sportifs et culturels.	– Équiper les infrastructures sportives de la ville.	équipement	Kiffa
Équipement et matériels aux Stades et maisons de Jeunes	– Stades non fonctionnels à cause du manque de préparation des terrains. – Stades et Maisons de jeunes non équipés.	– Équiper les 3 maisons de jeunes et les 2 stades municipaux de la ville	équipement	Kiffa
Constructions de deux nouvelles maisons de Jeune (entre Seiv et Sona der, et entreSagatar et Bellemtar)	– Les infrastructures de jeunesse sont fortement demandées.	– Promouvoir les activités sportives et culturelles.	Infrastructure	Kiffa

## II.13. Artisanat

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Formation, encadrement et appui aux artisans	– L'artisanat local (cuir, coussin, bijoux) est réputé mais peu rentable et réalisé en petite quantité. Il est pratiqué par les anciens dans des conditions rudimentaires. – Les secteur présente un besoin d'encadrement et d'appui	– Promotion et Développement – de l'Artisanat	Renforcement des capacités	Kiffa
Construction d'un Centre de production et exposition des produits artisanaux	– Pas de lieu de production des produits artisanaux. – Pas de lieu d'exposition de la production artisanale.	– Fournir à la ville un lieu de production et d'exposition des produits artisanaux. – Promotion et Développement du secteur d'artisanat	Infrastructure/Renforcement des capacités	Kiffa

## II.14. Environnement

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Reboisement et ceinture verte Promouvoir la régénération	– La ville souffre des problèmes environnementaux notamment l'ensablement, l'érosion, feux de brousse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lutte contre la désertification et le changement climatique</li> <li>– Protection et régénération des espèces locales.</li> <li>– Lutte contre l'ensablement, l'érosion.</li> <li>– Atténuer la surexploitation des ressources naturelles.</li> <li>– Lutte Contre Feux de brousse.</li> </ul>	Environnement	Kiffa
campagne de sensibilisation sur l'utilisation, la préservation et la conservation de la biodiversité	– La conservation et la préservation de la biodiversité de la ville est objet de discussion entre les acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lutte contre la désertification et le changement climatique</li> <li>– Protection et régénération des espèces locales.</li> <li>– Lutte contre l'ensablement, l'érosion.</li> <li>– Atténuer la surexploitation des ressources naturelles.</li> <li>– Lutte Contre Feux de brousse.</li> </ul>	Renforcement des compétences	Kiffa
Préparation pépinière forestière (plants)	– Dans la Ville la protection et la régénération des espèces locales est mise en question ces derniers année.	– Favorise la protection et la régénération des espèces locales		Kiffa

## II.15. Renforcement des capacités

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Encadrement, Organisation et structuration des associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les professionnels sont peu regroupés, fédérés ou s'ils le sont les associations ont peu de moyens pour représenter la profession.</li> <li>– Appui aux CCC, OSCs, DTE, CR dans la réalisation de leur mission de développement territorial.</li> </ul>	– Renforcement des capacités des CCC, OSCs, DTE, et CR	Assistance technique	Kiffa
Formation en administration et Gestion Financière des Coop, Asso et Promoteurs privés (Germe et Cree)	– Les coopératives, associations et les promoteurs privés ont besoin d'être encadrer surtout dans le domaine d'administration et gestion financière afin qu'ils puissent jouer leur rôle de développement convenablement.	– Renforcer les capacités des coopératives, associations et des promoteurs privés.	Assistance technique	Kiffa
Dispositif d'Appui financier aux coopératives féminines (faciliter l'accès des femmes au crédit et à	– L'accès au financement surtout pour les femmes est difficile.	– Renforcer les capacités des coopératives féminines	Assistance technique	Kiffa



Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
l'info		– Promouvoir l'autonomisation des femmes.		
Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les secteurs de commerce, maraîchage et l'artisanat sont les secteurs clés de la ville.</li> <li>– Les employés dans ces secteurs sont moins formés, moins outillés.</li> </ul>	– Accorder un appui technique aux coopératives dans les secteurs clés de la ville.	Assistance technique	Kiffa
Renforcement des capacités des acteurs, commune, Région et Sces Techniques de l'Etat- CCC en matière de Gouvernance territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le processus participatif est absent entre les différentes structures (commune et Sces Techniques de l'État- CCC).</li> <li>– Pas de coordination entre ces structures.</li> <li>– Le Conseil régional démarre ses activités, manque de moyens, d'outils (pas d'outils de planification), de ressources humaines et de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager le processus participatif entre les différentes structures (commune et Services Techniques de l'État- CCC).</li> <li>– Élaboration des procédures de travail</li> <li>– Appuyer le conseil régional</li> </ul>		
Renforcement des capacités pour un meilleur rendement	– Le rendement de la Commune est faible en termes de développement territorial.	– Améliorer le rendement de la Commune	Assistance technique	
Formation des Élus	– Renforcement des capacités des élus	– Former les élus afin de renforcer la gouvernance locale.	Assistance technique	Kiffa
Renforcement des capacités de la Commune : organisation, mobilisation des ressources, RH, maîtrise d'ouvrage	– L'équipe de la Mairie est sous dimensionnée (absence de police municipale), sous-équipée. Il y a un besoin en formation des conseillers municipaux et en matériel (outils de gestion de la fiscalité communale).	– Renforcer les capacités de la Mairie via une assistance technique et financière.	Assistance technique	
Renforcement des Services pompiers (Construction de locaux et fourniture du matériel roulant)	– Pas de local pour les services pompiers dans la ville	– Renforcer les Services pompiers dans la ville.	Assistance technique	Kiffa

### III. Planification

#### III.1. Vision et axes stratégiques :

La Vision et les axes stratégiques sont une réponse réaliste aux problèmes d'organisation de l'espace et des activités de la Commune, elles concourent à la territorialisation des ODD et l'atteinte des objectifs de la SCAPP.

Elles ont fait l'objet de larges concertations du CCC avec l'assistance technique mobilisée par le PNIDDLE dans le Cadre de la préparation du Projet MOUDOUN.

#### III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville :

Afin de relever les défis et de valoriser les potentialités de la Ville et de son arrière territoire, la commune se propose de piloter son développement économique local sur la période 2020 à 2030 à travers la vision stratégique suivante :

**« A l'Horizon 2030, la Commune de Kiffa sera une Commune moderne, productive et attractive, le Dessein « Kiffa, Locomotive de la Zone Centre » est fondamentalement concrétisé. Le Cadre Urbain est assaini et les activités économiques participent à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'atteinte des Objectifs de Développement durable et à la réduction des inégalités. La Productivité de la Ville contribue à la valorisation des ressources de l'arrière territoire en particulier la Richesse animale, les activités agricoles, secondaires et tertiaires.**

**La Ville de Kiffa deviendra une grande plate forme logistique, de Commerce et de négoce mais aussi un grand centre régional de prestations de Services hospitaliers et de santé.**

**La Ville participe activement à l'atteinte des objectifs nationaux de Santé publique et de développement du Capital Humain. La Gouvernance territoriale est assurée par des institutions performantes travaillant en étroite collaboration au Service du Développement de leur territoire. »**

Cette vision de développement de la commune de Kiffa est arrimée aux objectifs internationaux et nationaux de développement identifiés dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la SCAPP (Stratégie de Croissance Accélérée pour une Prospérité Partagée).

#### III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux :

Les axes stratégiques sont les principaux leviers de concrétisation de la Vision, ils découlent de ceux de la SCAPP et portent sur Quatre leviers stratégiques :

- Un levier Aménagement, Urbanisme et Cadre de Vie : Cet axe porte sur l'aménagement et la restructuration des utilisations de l'espace dans le cadre d'une vision prospective de réorganisation des zones et des activités et de modernisation de la Ville. Il anticipe les besoins d'aménagement, de lotissement et d'extension pour solutionner durablement la Gestion spatiale, l'organisation des activités, la mobilité et les imperfections du cadre de vie. Deux objectifs généraux sont assignés à cet axe :

- Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable à travers la mise sur pieds d'instruments de Gestion de l'espace et l'anticipation des besoins d'aménagement en appui à la vocation future de plateforme d'échanges et de prestations logistiques de la Ville.
- Assainir et convivialiser le cadre de vie des populations à travers la restructuration et la valorisation par l'aménagement des quartiers de la Ville, son Oued « Iemsila » ses Marchés et sa trame viaire.
- Un levier Renforcement des infrastructures et Services d'appui à la productivité économique de la Commune : Cet axe promeut les actions de valorisation des potentialités économiques du territoire à travers la réalisation des infrastructures de soutien aux activités économiques et la disponibilité des services d'appui à la productivité du capital et du travail. Il tient notamment à :
  - Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville par le renforcement de la dimension commerciale de la ville avec (i) la réorganisation et extension des marchés existants pour améliorer les conditions sanitaires, étendre la surface commerciale et diversifier les catégories de commerce, (ii) faciliter la logistique et réduire les coûts de transport pour les livraisons et chargement et (iii) offrir des services d'accueil pour les négociants, services de transport, etc. drainés par les commerces de la ville ;
  - Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités à travers notamment l'intégration de l'oued dans la ville et renforcement du maraichage pour offrir des emplois et approvisionner la ville, le développement de l'artisanat, les petites industries et les services pour le marché de la ville et des territoires environnants, l'offre de services pour le soutien à l'élevage, etc.
  - Organiser, homogénéiser et optimiser l'utilisation du cadre spatial viaire et de l'habitat ainsi que l'exercice des activités économiques à travers notamment l'intégration des nouveaux quartiers de la ville et l'anticipation des extensions nouvelles pour offrir des conditions de vie décentes à l'ensemble de la population, y compris en terme de services sociaux et urbains de base.
- Un levier Infrastructures et Services sociaux de Base ; dont la finalité est la résorption du Gap en Services sociaux et le renforcement de la qualité des services rendus. Deux Objectifs Généraux sont assignés à cet axe stratégique :
  - Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base (Éducation, Santé, Eau potable, assainissement, énergie, justice et sécurité, connectivité...);
  - Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux locaux et la qualité des Services rendus à la population, en confirmant notamment la vocation hospitalière et prophylactique de la Ville à travers l'offre de Services de Santé de qualité et les Services connexes (hébergement, transport, Services pharmaceutiques et prophylactiques...).
- Un levier appui à la Gouvernance territoriale et au renforcement des capacités : Cet axe stratégique porte sur la refondation de la Gouvernance territoriale en misant sur l'émergence d'une Gouvernance synergique multi acteurs basée sur la coopération, la concertation et la coordination entre autorités et acteurs, il se déploie à travers les objectifs généraux suivants :
  - Renforcer La Gouvernance territoriale stratégique ;
  - Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de la Commune ;
  - Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de la Région ;
  - Renforcer les Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée ;
  - Renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur privé, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.

### III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégiques :

Les Objectifs généraux ou buts définissent les finalités par axe stratégique à l'Horizon 2030 et concordent avec les ODD et la SCAPP qui s'efforce de réaliser les ODD à l'échelle de tout le territoire national.

Les objectifs spécifiques sont une traduction mesurable des cibles qui permet de mieux orienter et aiguïser l'action des acteurs. Le PDC est de ce fait fortement imbriqué au dispositif stratégique national dont il est le maillon faible mais l'unité centrale. Une bonne mise en œuvre des PDC permettrait une bonne mise en œuvre de la SCAPP, des SCRAPP et une atteinte des objectifs de Développement durable, le Tableau suivant décrit l'Emboîtement Axes stratégiques-Objectifs généraux et Objectifs spécifiques :

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
<b>AXE1 : AMÉNAGEMENT, URBANISME ET CADRE DE VIE</b>	Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable.	Doter la Ville d'instruments de gestion prévisionnelle de son espace compatible avec les besoins de son développement durable (SDAU, PLU, Règlements d'Urbanisme et police municipale). –ODD 11.
	Assainir et convivialiser le cadre de vie des populations.	Accès de tous les citoyens à des terrains viabilisés, accès universel à l'eau et à l'assainissement, accès à l'énergie (Alignement aux cibles de la SCAPP 50% en milieu rural et 100% en milieu urbain) - ODD 6,7 et 11.
	Organiser, homogénéiser et optimiser le cadre spatial d'occupation et d'exercice des activités économiques	Doter les activités économiques de zones dédiées tenant compte des besoins et de la chaîne de valeur spécifique à chaque activité ODD 9, 11, 12,13 .
<b>AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES D'APPUJ À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doubler les capacités des infrastructures de parcage de bétail ;</li> <li>– Créer Deux Mini-laiteries ;</li> <li>– Créer une capacité de stockage et de conditionnement de trois Cent tonnes ;</li> <li>– Créer Une unité de fabrication d'aliments de bétail,</li> <li>– Doubler la capacité d'accueil des institutions d'enseignement technique et professionnel. (conformément aux cibles de la SCAPP et ODD 8 et 9.)</li> </ul>
	Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Porter à «20 T/J la production des Mini laiteries du territoire ;</li> <li>– Porter la production maraichère à 2 000 Tonnes à l'Horizon 2030 ;</li> <li>– Doubler la production de l'agriculture traditionnelle à l'Horizon 2030.</li> <li>– Porter l'offre touristique à 500 lits à l'horizon 2030,</li> <li>– Porter le taux d'intermédiation financière à 50% et le taux de bancarisation à 40%,</li> <li>– Manager des zones de maraichage de 200 hectares le long de Lemsila,</li> <li>– Porter l'offre de formation diplômante et qualifiante à 3000 places,</li> <li>– Réduire de moitié le taux d'inégalité mesuré par l'indice de Gini,</li> <li>– Éradiquer l'extrême pauvreté,</li> <li>– Réduire de moitié le taux de pauvreté.(conformément aux cibles de la SCAPP et des ODD 1, 2 , 8, 10.).</li> </ul>

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
<b>AXE 3 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>	Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Généraliser l'accès à l'école, à la Santé et à l'eau, (SCAPP et ODD)</li> <li>– Porter l'accès à l'électricité à 100% e milieu urbain et à 50% en milieu rural, (SCAPP).</li> </ul>
	Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Éliminer le VIH, la tuberculose et le paludisme,</li> <li>– Ramener le taux de mortalité maternelle à 50/100 000,</li> <li>– Ramener le taux de mortalité infantile et juvénile à moins de 100/100 000,</li> <li>– Porter le taux de prévalence des méthodes contraceptives à 40%,</li> <li>– Éliminer la malnutrition aigüe et l'insécurité alimentaire,</li> <li>– Maintien d'un TBS de 100%</li> <li>– Porter le taux de transition du premier cycle à 100%.</li> </ul>
<b>AXE 4 : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</b>	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doter la Commune d'une organisation efficiente et opérationnelle ;</li> <li>– Doter la Commune d'un dispositif pérenne de mobilisation des ressources ;</li> <li>– Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage de la Commune,</li> <li>– Renforcer le Conseil municipal et le fonctionnement des différentes Commissions collégiales ;</li> <li>– Introduire les méthodes de Gouvernance du territoire fondée sur la participation et la concertation multi-acteurs et multi-niveaux</li> </ul>
	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer la mise sur pieds de l'Organisation de la Région,</li> <li>– Renforcer les capacités de fonctionnement du Conseil régional,</li> <li>– Appuyer la Concertation et la coordination inter-collectivités.</li> </ul>
	Renforcer des Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer le CDR en matière de territorialisation de la SCAPP.</li> <li>– Renforcer les Capacités de coordination et de pilotage territorial des Services déconcentrés,</li> </ul>
	Renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Former 200 associations et 100 jeunes en entrepreneuriat, gestion</li> <li>– Former 50 coopératives féminines en techniques culturelles, conservation, séchage et commercialisation, gestion...</li> </ul>

### III.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC Kiffa 2020-2030

La vision stratégique de développement global arrêtée pour les dix **prochaines** années par le CCC (Cadre de Concertation Communale) s'articule, essentiellement, autour de certains challenges qu'affrontent la plupart des communes urbaines et semi-rurales dont la commune de **Kiffa** et qui pourraient être résumés comme suit :

- L'amélioration des conditions de vie généralisée pour tous les habitants de la commune dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et du social,
- La prise en compte des exigences de la gouvernance locale et du développement durable pour une commune urbaine gérée par un conseil municipal assez compétent et doté de certains moyens suffisant pour relever les défis liés au développement communal ;
- La prise de mesures pour moderniser la Ville de Kiffa et ses environs et doter les quartiers et Campements périphériques de certaines infrastructures de base indispensables.

La Vision et les axes stratégiques sont le moyen de territorialisation des objectifs de la SCAPP. La mise en œuvre du plan est exécutée sur la base de programmes quinquennaux à horizon glissants. Les programmes quinquennaux sont déployés à travers des PIP biennaux ou triennaux qui, à leur tour, s'articulent avec la programmation-budgétisation annuelle à travers le Programme d'investissement Annuel. La planification et la programmation sont revues de façon cyclique et remis à jour à travers le dispositif de suivi évaluation et d'actualisation.

Le premier plan quinquennal retenu par le CCC est décliné comme suit :

**Tableau 15** : Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2020 - 2024 de la ville de Kiffa

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE1 : AMÉNAGEMENT URBANISME ET CADRE DE VIE	Élaboration du SDAU de la Ville	X				
	Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)	X	X			
	Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales		X	X	X	
	Désenclavement des quartiers périphériques (Ryad, Edebaye Dakar)		X	X	X	
	Désenclavement de l'hôpital et des quartiers périphériques		X	X		
	Construction d'une voie de Contournement de la Ville	X	X	X		
	Aménagement d'un parc à petits ruminants		X			
	Extension et réorganisation du marché Municipal de Jedida -quartier Administratif.	X	X			
	Amélioration de la Circulation au niveau du marché Central	X	X			
	Construction d'un Marché multifonctionnel à Ghadima				x	
	Réalisation de ceintures vertes, de fixation des dunes et de Gabions autour des villages contre l'érosion			X	X	X
	Aménagement des espaces verts et jardins de détente			X	X	X

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
	Plantation d'arbres et pavoiement des grandes artères et carrefours			X	X	X
AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES et ACTIVITÉS D'APPUI À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Création et Réhabilitation de jardins Maraîchers	X	X	X		
	Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	X	X	X	X	X
	Création d'ateliers de Fabrication De grillage	X	X			
	Appui Technique et Matériel aux agriculteurs (grillage, brouettes, pelles, charrues, semences, financement)	X	X	X		
	Curage de LEMSILA	X	X			
	Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguettes pour la retenue des eaux de ruissellement		X	X	X	
	Appui aux AGRs	X	X	X		
	Lutte contre les feux de brousse (pare feux)	X	X	x		
	Création de pharmacies et cabinets vétérinaires + dotation en médicaments et soins Poulailler		X	X		
	Installation de deux mini laiteries		X			X
	Création d'une tannerie			X		
	Unité de conservation et conditionnement (Réfrigérateurs, Chambres froides)		X	X		
	Unité de fabrication d'aliments bétail		X			
	Encadrer, organiser et appui matériel et Financiers aux Coopératives	X	X	X		
	Formation, encadrement et appui aux artisans	X	X			
	Création d'un Centre de production et d'exposition de produits artisanaux		X			
	Deux unités de traitement et de conservations de fruits et de légumes.)			X	x	
	Réhabilitation et Équipement de l'auberge municipale		X	X		
	aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers		X	X		
	Équipement et modernisation de l'abattoir municipal	X	X			
	Équipement de transport aux bouchers( Camions frigo)		X			
	06 Points de Vente de poissons		X	X		
	Reboisement et ceinture verte Promouvoir la régénération		X	X		
	campagne de sensibilisation sur l'utilisation, la préservation et la conservation de la biodiversité		X	X		
	Préparation pépinière forestière (plants)		X	X		
	Campagnes de Sensibilisation, développement de sources d'énergie alternative (foyers améliorés...), feux de Briousse...	X	X			

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
	Dispositif d'Appui financier aux coopératives féminines (faciliter l'accès des femmes au crédit et à l'info.			X	x	
	Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)		X	X		
	Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).		X			
AXE 3 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	Construction de 25 Salles de classe au fondamental et réhabilitations de 119 et équipement des infrastructures scolaires	X	X	X	X	X
	Acquisition de 4000 Tables Bancs	X	X	X	x	X
	Construction de 50 Salles de classe et réhabilitation de 52 salles +1500 tables	X	X	X	X	X
	Création de jardins et garderies d'enfants (3)	X	X			
	Création de kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	X	X	X	X	X
	Acquisition de 3 Bus scolaire	X	X	X		
	Création de cantines scolaires et internat au niveau du lycée	X	X			
	Réhabilitation du centre de santé au Centre -Ville		X			
	Aménagement d'infrastructures d'accueil pour les accompagnants des malades à proximité de l'Hôpital (chambres, restaurants et douches publiques)	X	X			
	Acquisition de 03 ambulances municipales		X			
	Équipement de 5 postes de santé (Toueimirt, seiv1, Seiv2, Edebay, Bellemtar).		X	x	x	X
	Construction et équipement d'1 dispensaire		X			
	Création d'un service psychiatrique à l'Hôpital de Kiffa		X	X		
	Formation de 15 accoucheuses et matrones de santé	X				
	Acquisition de 03 Chaînes de froid pour la Vaccination		X	X		
	Réhabilitation des puits et forages existants	X	X	X		
	Réhabilitation et extension des réseaux d'adduction d'eau existants	X	X			
	Construction de 9 BF dans la ville		X	X		
	construction d'un château d'eau à l'entrée Est de la ville					
	Raccordement du nouvel hôpital régional au réseau d'adduction d'eau		X			
	Extension du réseau d'électricité vers les villages satellites					
Acquisition d'Équipement et matériels sportifs et culturels		X	X	X	X	



AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
	Équipement et matériels aux Stades et maisons de Jeunes		X	X	X	X
	Constructions de deux nouvelles maisons de Jeune (entre Seiv et Sonader, et entre Sagatar et Bellemtar)			X		X
<b>AXE 4 : APPUI A LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET AU RENFORCEMENT DES COMPETENCES ET DES CAPACITES.</b>	Encadrement , Organisation et structuration des associations	X	X	X		
	Formation en administration et Gestion Financière des Coop, Asso et Promoteurs privés (Germe et Cree	X	X			
	Renforcement des capacités des acteurs, commune, Région et Sces Techniques de l'Etat-CCC en matière de Gouvernance territoriale	X	X			
	Renforcement des capacités pour un meilleur rendement	X	X	X		
	Formation des Élus	X	X			
	Renforcement des capacités de la Commune : organisation, mobilisation des ressources, RH, maitrise d'ouvrage	X	X			
	Renforcement des Services pompiers ( Construction de locaux et fourniture du matériel roulant)		X	X		

### III.1.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation

Les dispositions relatives à la mise en œuvre des PDC sont généralement balisées par l'Arrêté 680 du MIDEK, mais pour le présent plan de développement économique dont l'étendue dépasse largement celle d'un plan de développement communal classique, et dépasse aussi les compétences et les moyens de la Commune car procédant d'une approche territoriale multi-acteurs, il est préconisé d'assurer un pilotage adéquat et une mise en œuvre coordonnés et pilotés de façon fortement synergique entre la Wilaya, la Région, la Commune, le Secteur privé et les Organisations de la Société Civile.

La Création des Comités de Développement Régionaux dans le Cadre de la loi sur la mise en œuvre de la SCAPP et son décret d'application est une occasion à saisir pour mieux coordonner la mise en œuvre du PDC de Kiffa dont une partie voire l'essentiel des actions relève des compétences de l'État et de la Région.

Un dispositif expérimental de contractualisation multi acteurs pourrait être mis en œuvre et dont les objectifs seraient de :

- Instituer un cadre de concertation et de pilotage élargi émanant du CDR pour assurer la supervision de la mise en œuvre du PDC, la mise à jour des programmations, la recherche du financement et le suivi-évaluation. Dans cet Organe présidé par la Wilaya, l'État, la Région, la Commune et le secteur privé coordonnent et se concertent pour une bonne mise en œuvre du plan et la levée de toutes les contraintes devant sa concrétisation ;
- Clarifier les rôles des différents acteurs dans la mise en œuvres des projets et préciser la nature des assistances techniques et appuis dont elles en auraient besoin pour assurer leur mission ;
- Veiller à la bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont dépendraient la bonne exécution des Projets ;
- Veiller à la Bonne articulation du plan avec le SCRAPP de l'Assaba et des autres outils de planification stratégique.

Au plan Communal, le CCC est responsable de la mise en œuvre de toutes les actions relevant de la Compétence de la Commune, il s'appuie sur le Conseil Municipal et l'exécutif communal pour :

- Assurer une veille pour le bouclage du plan de financement ;
- Initier les requêtes et les études préliminaires à l'obtention définitive des accords de financement ;
- Assurer la jonction PDC- PIP-PIA ;
- Assurer les mises à jour du PIP à horizon glissant en fonction du rythme d'exécution des Projets et de la disponibilité des financements ;
- Assurer la participation adéquate de la Commune au financement des projets en fonction de ses capacités financières ;
- Faciliter et encourager les PPP pour l'exécution des Projets à caractère commerciaux.

L'exécutif communal a un rôle primordial dans le portage et la Concrétisation du PDC, Il a à son actif des éléments de plaidoyer imparables dont notamment le fait que ***le Développement de la Ville de Kiffa est le passage obligé pour la réalisation de bon nombre d'objectifs stratégiques nationaux, notamment dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, des industries laitières et du tourisme sans compter avec les objectifs sociaux, en particulier la Santé pour laquelle le Centre Hospitalier de Kiffa assure une mission centrale de prestation pour toutes les Wilayas de l'Est et du Sud.***

L'exécutif de la Commune et la Région doivent fortement coordonner leurs actions et se concerter sur les aspects qui peuvent les concerner de façon concomitante les deux institutions comme l'aménagement et les équipements, la voirie et les activités touristiques.

#### III.1.6. Modalités et Opportunités de financement offertes :

La Mobilisation du Financement du Programme quinquennal représente la question centrale à solutionner en prélude à sa mise en œuvre. Sans financement, les actions quoique vitales resteraient suspendues pour des échéances inconnues compromettant le développement de la Ville et la poursuite des objectifs assignés.

Le présent programme, très ambitieux, dépend en premier lieu de la Volonté de l'État à mettre en œuvre ses stratégies nationales et sectorielles, dès lors que les objectifs spécifiques ne sont qu'une territorialisation des cibles de la SCAPP et des stratégies sectorielles. De ce point de vue, le financement du PDC incombe en premier lieu à l'État à travers les départements sectoriels et les projets de développement qui en dépendent. Les Collectivités territoriales ont un rôle central de plaidoyer et de galvanisation des sectoriels et du secteur privé autour du financement des actions et la poursuite de leur mise en œuvre. Elles peuvent contribuer en fonction de leurs possibilités financières au financement de certaines activités.

Plusieurs Projets interviennent déjà ou sont en phase d'intervenir à Kiffa contribuant à la mise en œuvre d'activités et actions en phase avec les actions du PDC.

On peut citer d'ores et déjà :

- le Projet d'appui au développement économique local et aux initiatives communales(DECLIC) sur financement de l'AFD qui appuie les Communes et la Gouvernance locale, la valorisation des potentialités et accompagne le développement décentralisé. Ce Projet peut financer des activités liées au renforcement des capacités et des projets d'infrastructures de valorisation.

- le Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEED) sur financement de la Banque Mondiale qui pour objectif spécifique d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive infantile et maternelle de qualité et d'accroître leur autonomisation économique à travers l'amélioration de leurs aptitudes et connaissances et le financement d'activités d'AGR. Le SWEDD intervient au niveau de quatre Wilayas : l'Assaba, les deux Hodhs et Guidimagha et projette de Financer des activités prévues dans la PDC tel que les AGR, les Unités de conditionnement, le renforcement des capacités pour les jeunes femmes et les adolescentes.

- Le Projet de développement des filières inclusives sur financement du FIDA qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de l'Assaba, du Guidimagha, du Brakna du Gorgol et des deux Hodhs. Le Projet intervient particulièrement en faveur des filières maraichères, avicoles et laitières à travers le développement des mini-laiteries.
- Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-MR), Ce Projet régional intervient dans le domaine de la Santé animale et comporte une composante accès aux Marchés qui finance les Marchés de Bétail et les abattoirs.
- Le Projet MOUDOUN sur financement de la BM qui appuie le développement urbain et la productivité des Villes sera également une grande opportunité pour la Commune pour mettre en place les instruments de gestion prévisionnelle de son espace, mettre à niveau ses capacités et financer des infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.

Il est proposé que la question du financement du Programme prioritaire fasse l'objet d'une table ronde sous les auspices du MIDEDEC et du MEI en présence des représentants des départements sectoriels, des Projets et programmes en plus du Patronat.

Une telle démarche est de nature à coordonner et harmoniser les interventions et affiner les modalités de financement et de programmation de la mise en œuvre des activités.

Nous proposons en ce qui suit une proposition des sources indicatives de financement des actions du Programme prioritaire :

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Élaboration du SDAU de la Ville	X		
Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)	X		
Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales	X		
Désenclavement des quartiers périphériques (Ryad, Edebaye Dakar)	X		
Désenclavement de l'hôpital et des quartiers périphériques	X		
Construction d'une voie de Contournement de la Ville	X		
Aménagement d'un parc à petits ruminants	X		
Extension et réorganisation du marché Municipal de Jedida -quartier Administratif.	X		
Amélioration de la Circulation au niveau du marché Central	X		
Construction d'un Marché multifonctionnel à Ghadima	X		
Réalisation de ceintures vertes, de fixation des dunes et de Gabions autour des villages contre l'érosion	X		
Aménagement des espaces verts et jardins de détente	X		
Plantation d'arbres et pavoiement des grandes artères et carrefours	X		
Création et Réhabilitation de jardins Maraîchers	X		X
Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	X		
Création d'ateliers de Fabrication De grillage	X		
Appui Technique et Matériel aux agriculteurs (grillage, brouettes, pelles, charrues, semences, financement)	X		
Curage de LEMSILA	X		

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguettes pour la retenue des eaux de ruissellement	X		
Appui aux AGRs	X		
Lutte contre les feux de brousse (pare feux)	X		
Création de pharmacies et cabinets vétérinaires + dotation en médicaments et soins Poulailier	X		
Installation de deux mini laiteries	X		
Création d'une tannerie	X		
Unité de conservation et conditionnement (Réfrigérateurs, Chambres froides)	X		
Unité de fabrication d'aliments bétail	X		
Encadrer, organiser et appui matériel et Financiers aux Coopératives	X		
Formation, encadrement et appui aux artisans	X		
Création d'un Centre de production et d'exposition de produits artisanaux	X		
Deux unités de traitement et de conservations de fruits et de légumes.)	X		
Réhabilitation et Équipement de l'auberge municipale	X		
aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers	X		
Équipement et modernisation de l'abattoir municipal	X		
Équipement de transport aux bouchers( Camions frigo)	X		
06 Points de Vente de poissons	X		
Reboisement et ceinture verte Promouvoir la régénération	X		
campagne de sensibilisation sur l'utilisation, la préservation et la conservation de la biodiversité	X	X	X
Préparation pépinière forestière (plants)	X	X	X
Campagnes de Sensibilisation, développement de sources d'énergie alternative (foyers améliorés...), feux de Briousse...	X	X	X
Dispositif d'Appui financier aux coopératives féminines (faciliter l'accès des femmes au crédit et à l'info.	X		
Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)	X		
Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).	X		
Construction de 25 Salles de classe au fondamental et réhabilitations de 119 et équipement des infrastructures scolaires	X	X	X
Acquisition de 4000 Tables Bancs	X	X	X
Construction de 50 Salles de classe et réhabilitation de 52 salles +1500 tables	X	X	X
Création de jardins et garderies d'enfants (3)	X		
Création de kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	X		
Acquisition de 3 Bus scolaire	X		
Création de cantines scolaires et internat au niveau du lycée	X		

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Réhabilitation du centre de santé au Centre -Ville	X		
Aménagement d'infrastructures d'accueil pour les accompagnants des malades à proximité de l'Hôpital (chambres, restaurants et douches publiques)	X	X	X
Acquisition de 03 ambulances municipales	X		
Équipement de 5 postes de santé (Toueimirt, seiv1, Seiv2, Edebay, Bellemtar).	X		
Construction et équipement d'1 dispensaire	X		
Création d'un service psychiatrique à l'Hôpital de Kiffa	X		
Formation de 15 accoucheuses et matrones de santé	X		
Acquisition de 03 Chaînes de froid pour la Vaccination	X		
Réhabilitation des puits et forages existants	X		
Réhabilitation et extension des réseaux d'adduction d'eau existants	X		
Construction de 9 BF dans la ville	X		
construction d'un château d'eau à l'entrée Est de la ville	X		
Raccordement du nouvel hôpital régional au reau d'adduction d'eau	X		
Extension du réseau d'électricité vers les villages satellites	X		
Acquisition d'Équipement et matériels sportifs et culturels	X		
Equipement et matériels aux Stades et maisons de Jeunes			
Constructions de deux nouvelles maisons de Jeune (entre Seiv et Sona der, et entre Sagatar et Bellemtar)	X		
Encadrement , Organisation et structuration des associations	X		
Formation en administration et Gestion Financière des Coop, Asso et Promoteurs privés (Germe et Cree)	X		
Renforcement des capacités des acteurs, commune, Région et Sces Techniques de l'Etat- CCC en matière de Gouvernance territoriale	X		
Renforcement des capacités pour un meilleur rendement	X		
Formation des Elus	X		
Renforcement des capacités de la Commune : organisation, mobilisation des ressources, RH, maîtrise d'ouvrage	X		
Renforcement des Services pompiers ( Construction de locaux et fourniture du matériel roulant)	X		

### III.1.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel :

Le Programme d'investissement prioritaire porte sur les deux premières années mais s'étalerait inévitablement sur la troisième année pour sa mise en œuvre.

Pour donner la Marge de manœuvre de programmation concomitamment à la clarification des opportunités de financement, le Programme annuel 2020 sera sélectionné en début d'année 2020 après identification précise des projets qui seraient initiés en 2020 ; il sera intégré aux PTBA des différents ordonnateurs en Conséquence.

Pour les Projets du ressort de la Commune, ils seront intégrés au Budget complémentaire, pour ceux qui n'ont pas été intégrés au Budget initial.

La programmation du CCC reflète une forte attente et un volontarisme dans la mise en œuvre du PDC. Mais le volume de projets serait difficilement exécutable sur une courte durée.

Annuellement, le tableau de programmation sera actualisé par le CCC et réintégré au PDC, avec une note explicative de l'état de mise en œuvre du PDC, les contraintes, les opportunités et les mesures prises pour le respect de sa mise en œuvre.

Le Programme prioritaire est décliné dans les fiches ci-après :

## Fiches de projet 2020-2021 PDEL Kiffa 2019 version 10-01-2020

## PROJET N° 1

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Élaboration du SDAU de la Ville</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réalisation d'un SDAU participatif Production des documents d'opérationnalisation du SDAU
<b>Cout approximatif</b>	8 000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Besoin d'actualiser le SDAU et le rendre d'utilité publique
<b>Objectifs</b>	Planifier l'organisation spatiale et les utilisations des zones de la ville et son développement.
<b>Effets attendus</b>	L'espace urbain est mieux géré (requalification de l'existant et maîtrise des extensions), Organisation des activités et réservations foncières pour les besoins futurs.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Les Populations L'économie locale
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Mise en place d'une structure de suivi de la mise en œuvre du SDAU.
<b>Mise en oeuvre</b>	MHUAT-WILAY-REGION-COMMUNE

## PROJET N° 2

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Aménagement des dépôts primaires et secondaires et construction d'une nouvelle décharge dotée d'un mécanisme de traitement approprié
<b>Cout approximatif</b>	50 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	<p>La collecte des déchets est assurée de façon sporadique à travers des actions menées par la commune.</p> <p>La zone de Lemsila est devenue insalubre à causes des quantités importantes d'ordures déposées de façon anarchique</p>
<b>Objectifs</b>	Améliorer le cadre de vie et de la santé des populations, créer des emplois
<b>Effets attendus</b>	<p>La ville dispose d'un mécanisme pérenne et normalisé de gestion des déchets solides.</p> <p>La Ville est propre, salubre et attirante</p>
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Assurer la pérennité du système en mettant un place un mécanisme de financement dans la durée.
<b>Mise en oeuvre</b>	État-Commune



### PROJET N° 3

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement liquide pour la ville Construction de nouveaux caniveaux
<b>Cout approximatif</b>	2000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Inondations de certains quartiers pendant l'hivernage.
<b>Objectifs</b>	Évacuation des eaux pluviales, réduction des inondations en hivernage.
<b>Effets attendus</b>	La ville est couverte par un système d'assainissement des eaux pluviales. Les zones de stagnation des eaux sont supprimées.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Appliquer la police municipale pour éviter les dépôts d'ordure dans les canaux et l'occupation de leur espace.
<b>Mise en oeuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 4

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Désenclavement des quartiers périphériques (Ryad, Edebaye, Dakar)</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction de routes bitumées vers les villages en question
<b>Cout approximatif</b>	150 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Villages de la commune enclavés
<b>Objectifs</b>	Faciliter l'accès des populations vers la ville surtout en période hivernale, Sédentariser les populations par rapport à leurs activités
<b>Effets attendus</b>	L'accès aux villages est assuré toute l'année.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations des villages
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des routes
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 5

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Projet 5 : Désenclavement de l'hôpital</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction de 2 km de routes bitumées
<b>Cout approximatif</b>	24 000 000MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le nouvel hôpital est relié à la route nationale par une piste en mauvais état et qui traverse un oued qui l'isole en période de pluies
<b>Objectifs</b>	Faciliter l'accès à l'hôpital.
<b>Effets attendus</b>	L'accès à l'hôpital est assuré toute l'année.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de la route
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 6

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'une voie de Contournement de la Ville</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction d'une voie de contournement nord de la ville reliant la route
<b>Cout approximatif</b>	100 000 000MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La ville de Kiffa est traversée par un flux important de voitures allant vers les 2 hodhs et retour vers NKC  Ce flux entraine un engorgement important notamment aux heures de pointe.
<b>Objectifs</b>	Dévier le flux de circulation traversant la ville
<b>Effets attendus</b>	La circulation est plus fluide
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des routes
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 7

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Aménagement d'un parc à petits ruminants</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction d'un parc à petits ruminants Raccordement aux réseau eau et électricité
<b>Cout approximatif</b>	1 500 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La vente sauvage des animaux dégrade l'aspect urbain de la ville et empêche le contrôle sanitaire des animaux vendus.
<b>Objectifs</b>	Organiser la vente des petits ruminants
<b>Effets attendus</b>	La vente des petits ruminants est contrôlée Les recettes de la commune sont améliorées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Vendeurs de petits ruminants
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de l'ouvrage
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 8

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Extension et réorganisation du marché Municipal de Jedida -quartier Administratif.</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Création de passage et séparation des activités Construction de nouvelles boutiques
<b>Cout approximatif</b>	5 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le marché central souffre d'un certain nombre de contraintes (densité, mélange des activités,).  Les locaux sont insuffisants
<b>Objectifs</b>	Rendre le marché plus fonctionnel et
<b>Effets attendus</b>	L'activités commerciale est développée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, usagers
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien du marché
<b>Mise en oeuvre</b>	Commune

**PROJET N° 9**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Amélioration de la Circulation au niveau du marché Central</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Création de passage séparation des activités,
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le marché central souffre d'un certain nombre de contraintes (densité, absence de passage pour les usagers, mélange des activités,).
<b>Objectifs</b>	Rendre le marché plus sûr et plus fonctionnel
<b>Effets attendus</b>	Le marché est plus accessible L'activité commerciale est développée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, usagers
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien du marché Gestion des ordures
<b>Mise en oeuvre</b>	État-commune

## PROJET N° 10

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création et réhabilitation de jardins Maraîchers</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réhabilitation des jardins maraichers existants Appui à la création de nouveau jardins maraichers
<b>Cout approximatif</b>	
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La production maraichère est très faible. L'approvisionnement de la ville en légumes se fait de l'extérieur
<b>Objectifs</b>	Renforcer la productivité des jardins maraichers
<b>Effets attendus</b>	Les jardins maraichers assurent l'autosuffisance de la ville en légumes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Producteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des jardins
<b>Mise en oeuvre</b>	État-secteur privé



### PROJET N° 11

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Appui aux sites maraîchers</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Fourniture de grillages, produits phyto sanitaires, semences, système irrigation
<b>Cout approximatif</b>	
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La prouctivité des jardins maraichers est faible L'activité de maraichage n'ess pas rentable
<b>Objectifs</b>	Renforcer la productivité des jardins marchaicher
<b>Effets attendus</b>	Les jardins maraichers assurent l'autosuffisance de la ville en légumes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Producteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des jardins
<b>Mise en oeuvre</b>	État-secteur privé

## PROJET N° 12

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création d'un atelier de fabrication De grillage</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Mise en place d'un atelier de fabrication de grillage
<b>Cout approximatif</b>	
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les prix des grillages importés sont exorbitants
<b>Objectifs</b>	Produire localement le grillage à des prix abordables
<b>Effets attendus</b>	Le marché local est approvisionné en grillage à des prix abordables
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Opérateurs agricoles
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de l'atelier
<b>Mise en oeuvre</b>	État-commune

### PROJET N° 13

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Curage de LEMSILA</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Enlèvement de tous les obstacles jonchant Lemisla. Création de retenues d'eaux
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La zone de Lemsila, autrefois poumons vert de la ville est devenu un dépotoir d'ordures et les activités de maraichages sont affaiblies
<b>Objectifs</b>	Rendre à Lemsila son rôle économique et environnemental
<b>Effets attendus</b>	Lemsila est débarrassée de tous les dépôts sauvages Les activités de maraichage sont redynamisées.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Agriculteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de Lemsila
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 14

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'ouvrages de retenue des eaux de ruissellement</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguettes pour la retenue des eaux de ruissellement</b>
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les eaux de ruissèlement ne sont pas exploitées malgré la rareté des eaux souterraines dans la zone.
<b>Objectifs</b>	Exploiter les eaux de ruissellement
<b>Effets attendus</b>	Les agriculteurs et les éleveurs exploitent les eaux de ruissellement pour améliorer leurs activités
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Éleveurs et agriculteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 15

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Appui aux AGRs</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Mise en place d'un mécanisme d'accès aux crédit adaptés aux conditions des petits producteurs  Formation des coopératives
<b>Cout approximatif</b>	15 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les opérateurs économiques locaux n'ont pas accès au crédit (notamment les jeunes et les femmes)
<b>Objectifs</b>	Ouvrir des oppurtinés de financements aux opérateurs locaux
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes et les femmes ont accès à un mécanisme de crédit adapté à leurs conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Pérennisation du mécanisme
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 16

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Lutte contre les feux de brousse (pare feux)</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réalisation de pare-feu dans les zones de grande concentration de paturage.
<b>Cout approximatif</b>	7 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	MDR
<b>Justifications</b>	Les pâturages sont fréquemment ravagés par les feux de brousse
<b>Objectifs</b>	Protéger les pâturages contre les feux de brousse
<b>Effets attendus</b>	Le bétail est mieux alimenté en période de soudure
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Eleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des pare-feu
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 17

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création de pharmacies et cabinets vétérinaires</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Mise en place d'un mécanisme encourageant la création de pharmacies et cabinets vétérinaires
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	MDR
<b>Justifications</b>	Les soins vétérinaires sont quasiment inexistant dans la zone malgré l'abondance du cheptel
<b>Objectifs</b>	Améliorer la santé animale
<b>Effets attendus</b>	Le cheptel de la zone est mieux soigné Les épidémies animales sont maîtrisées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Eleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Pérennisation des pharmacies et cliniques vétérinaires
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 18

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Installation de deux mini laiteries</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement de 2 mini laiteries dans les environs de Kiffa. Mise en place des circuits de collecte du lait
<b>Cout approximatif</b>	6 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	MDR
<b>Justifications</b>	L'exploitation des produits laitiers est toujours artisanale. Les éleveurs profitent très peu du cheptel.
<b>Objectifs</b>	Organiser les filière Lait.
<b>Effets attendus</b>	Les revenus des éleveurs sont améliorés La vente du lait se fait dans de conditions hygiéniques
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Eleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Pérennisation du système
<b>Mise en oeuvre</b>	État



**PROJET N° 19**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Unité de conservation et conditionnement</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>Construction et équipement d'une unité de conservation et conditionnement des produits frais (chambres froides)</b>
<b>Cout approximatif</b>	7 500 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Le secteur de la production maraichère souffre du manque de lieux de stockage ce qui oblige les producteurs à vendre les légumes à des prix dérisoires pour éviter leur perte.
<b>Objectifs</b>	Réguler l'approvisionnement en produits frais
<b>Effets attendus</b>	Le marché des produits frais est régulé Les prix des produits sont soutenus
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Producteurs de produits frais Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des installations
<b>Mise en oeuvre</b>	État ou PPP

## PROJET N° 20

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Unité de fabrication d'aliments bétail</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'une unité de fabrication d'aliments de bétails.
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	MDR
<b>Justifications</b>	L'aliment de bétail est importé de Nouakchott à des prix exorbitants Des pénuries d'aliments de bétail sont constatées en période de soudure
<b>Objectifs</b>	Réguler l'alimentation du marché en aliments de bétail.
<b>Effets attendus</b>	Les aliments de bétails sont disponibles à des prix abordables toute l'année.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Eleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des installations
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 21

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Appui aux coopératives de Maraichage</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation des coopératives aux différentes techniques nécessaires (production, conservation, commercialisation, gestion)
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Délégation du MDR
<b>Justifications</b>	Les coopératives souffrent d'un manque de formation aux techniques agricoles femmes (production, transformation, conditionnement, conservation).
<b>Objectifs</b>	Doter les coopératives de femmes des compétences techniques pour améliorer la chaîne des valeurs de leurs produits.
<b>Effets attendus</b>	La rentabilité des activités maraîchage est accrue
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Coopératives
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des activités
<b>Mise en œuvre</b>	État

## PROJET N° 22

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation, encadrement et appui aux artisans</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation des artisans aux différentes techniques nécessaires (production et gestion)
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les artisans souffrent d'un manque de formation aux techniques de production et de gestion.
<b>Objectifs</b>	Doter les artisans des compétences techniques pour améliorer la chaîne des valeurs de leurs produits.
<b>Effets attendus</b>	Les revenus des artisans sont améliorés
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Artisans
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des activités
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 23

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création d'un Centre de production et d'exposition de produits artisanaux</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'un centre de production et d'exposition de produits artisanaux
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les artisans sont dispersés dans la ville. Manque de visibilité de la filière
<b>Objectifs</b>	Créer un lieux de regroupement des artisans.
<b>Effets attendus</b>	Les revenus des artisans sont améliorés La filière est mieux structurée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Artisans
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année 1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des activités
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 24

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation et Équipement de l'auberge municipale</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réhabilitationet équipement d'un gîte d'étape
<b>Cout approximatif</b>	1 500 000
<b>Durée d'exécution</b>	9 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Rosso
<b>Justifications</b>	Il y a peu d'offre hôtelière à KIFFA alors que c'est une ville de passage. Besoin de diversifier l'offre.
<b>Objectifs</b>	Hébergement des visiteurs de la ville, proposer un centre de loisir et d'espace de rencontre des jeunes, rentabiliser les espaces hôteliers
<b>Effets attendus</b>	Les visiteurs à moyens limités sont hébergés dans des conditions adéquates Le tourisme local est développé
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Visiteurs Economie locale
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de l'auberge
<b>Mise en oeuvre</b>	PPP

### PROJET N° 25

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Équipement et modernisation de l'abattoir municipal</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction d'un abattoir répondant aux normes sanitaire et suffisant pour les besoins de la ville.
<b>Cout approximatif</b>	5 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	L'abattoir existant est dans un état d'insalubrité très avancé. Aucune mesure d'hygiène n'y est appliquée
<b>Objectifs</b>	Doter la ville d'un abattoir moderne répondant aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.
<b>Effets attendus</b>	L'abattage se fait dans les meilleures conditions sanitaires
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Bouchers  Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien et maintenance de l'abattoir
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 26

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de moyens de transport de viande</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Doter les bouchers de moyens de transports aux normes
<b>Cout approximatif</b>	1 500 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le transport de la viande de l'abattoir vers les points se fait sans respect de l'hygiène
<b>Objectifs</b>	Assurer un transport de la viande aux normes
<b>Effets attendus</b>	La viande est acheminée dans le respect des normes d'hygiène
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population Boucher
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des véhicules
<b>Mise en oeuvre</b>	État



## PROJET N° 27

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de 6 points de Vente de poissons</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction de 6 points de vente de poisson dans les différents quartiers de la ville.
<b>Cout approximatif</b>	900 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La vente de poisson se fait uniquement au marché central
<b>Objectifs</b>	Alimenter les quartiers périphériques en poisson
<b>Effets attendus</b>	Le poisson est disponible dans tous les quartiers de la ville
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 28

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Reboisement et ceinture verte</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Reboisement des zone envahies par les dunes de sable
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat
<b>Justifications</b>	La désertification menace les habitations et les activités dans certains quartiers de la ville
<b>Objectifs</b>	Protéger les habitations et de l'ensablement
<b>Effets attendus</b>	La ville est protégée de l'ensablement La faune est régénérée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des réboisement
<b>Mise en oeuvre</b>	État

**PROJET N° 29**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation spécifique par métier
<b>Cout approximatif</b>	
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois étalés
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat
<b>Justifications</b>	Les cooperatives ont des besoins spécifiques de maitrise de leurs méteirs spécifiques
<b>Objectifs</b>	Renforcer la productivité des operateurs
<b>Effets attendus</b>	Les compétences par métier sont plus développées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Producteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Financement et coaching
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 30

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Equipement de l'hôtel de ville</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...).
<b>Cout approximatif</b>	5 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La commune ne dispose pas des équipements nécessaires pour fonctionner
<b>Objectifs</b>	Doter la commune des équipement nécessaires
<b>Effets attendus</b>	La commune rend les services dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État

**PROJET N° 31**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction et réhabilitations d'infrastructures scolaires au fondamental</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction de 25 Salles de classe au fondamental et réhabilitations de 119 et équipement des infrastructures scolaires
<b>Cout approximatif</b>	25 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Classe surchargée, pas assez de mobilier ;La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées ;Le nombre d'élèves dépasse la norme par salle de classes dans certaines écoles Certaines écoles ne disposent pas de mûrs ou de sanitaires ou de blocs administratifs ; de nombreuses salles de classe ne sont pas équipées en tables-bancs.
<b>Objectifs</b>	<p>Compléter la couverture scolaire du milieu urbain ; Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 50 ;</p> <p>Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène ;Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement.</p>
<b>Effets attendus</b>	L'enseignement fondamental dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	<p>Elèves</p> <p>Enseignants</p>
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune

**PROJET N° 32**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de 4000 tables-bancs</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Confection de 4 000 tables bancs
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les salles de classe sont sous-équipées en tables-bancs
<b>Objectifs</b>	Couvrir les besoins en tables-bancs
<b>Effets attendus</b>	L'enseignement est dispensé dans de meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elèves
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des tables-bancs
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Collectivités territoriales-secteur privé

**PROJET N° 33**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction et équipement d'infrastructures scolaires au secondaire</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>Construction de 50 salles de classe et réhabilitation de 52 salles au secondaire</b>
<b>Cout approximatif</b>	30 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Classe surchargée, pas assez de mobilier ; La plupart des salles de classes méritent d'être réhabilitées ; Le nombre d'élèves dépasse la norme par salle de classes dans certaines écoles Certaines écoles ne disposent pas de murs ou de sanitaires ou de blocs administratifs ; de nombreuses salles de classe ne sont pas équipées en tables-bancs.
<b>Objectifs</b>	<p>Compléter la couverture scolaire du milieu urbain ; Ramener le nombre d'élèves par salle de classe à 50 ;</p> <p>Mettre les écoles aux normes de sécurité et d'hygiène ; Équiper toutes les écoles du nombre de tables-bancs nécessaire au bon fonctionnement.</p>
<b>Effets attendus</b>	L'enseignement fondamental dispose d'équipement en quantité et qualité suffisantes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	<p>Elèves</p> <p>Enseignants</p>
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune

### PROJET N° 34

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création de jardins et garderies d'enfants</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement de 3 jardins d'enfants
<b>Cout approximatif</b>	12 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	9 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La ville est sous-équipée en infrastructure d'accueil de la petite enfance.
<b>Objectifs</b>	Doter la ville d'équipement d'accueil pour la petite enfance.
<b>Effets attendus</b>	La petite enfance bénéficie d'un meilleur encadrement Les mères travailleuses sont soulagées d'une partie des tâches ménagères
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des bâtiments et des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune



### PROJET N° 35

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création de kiosques et bibliothèques scolaires</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Création de 4 kiosques scolaires Construction de 4 bibliothèques scolaires
<b>Cout approximatif</b>	4 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les écoles sont insuffisamment dotées en livres scolaire. La ville manque de bibliothèques publiques
<b>Objectifs</b>	Améliorer le niveau scolaire de enfants
<b>Effets attendus</b>	Les écoles sont dotées de bibliothèques Les élèves disposent des livres scolaires
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elèves
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 36

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de bus scolaire</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>Acquisition de 3bus scolaire</b>
<b>Cout approximatif</b>	3 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	L'éloignement de infrastructures scolaires par rapport à certains quartiers handicapent les élèves et augmente le taux de déperditions scolaire
<b>Objectifs</b>	Diminuer le taux de déperdition scolaire
<b>Effets attendus</b>	Les élèves sont transportés vers les écoles de manière sure et régulière Le taux de déperdition scolaire a diminué.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elèves
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des bus
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 37

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création de cantines scolaires et internat au niveau du lycée</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement de cantine et internat scolaire
<b>Cout approximatif</b>	5 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	9 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Région
<b>Justifications</b>	Les élèves des cartiers périphériques sont fortement déscolarisés à cause de l'éloignement des infrastructures scolaires.
<b>Objectifs</b>	Créer des conditions d'hébergement et de restaurations pour les élèves des quartiers périphériques
<b>Effets attendus</b>	Le taux de scolarisation des enfants des quartiers périphériques est amélioré.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elèves
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 38

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation du centre de santé au Centre -Ville</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Mise aux normes des bâtiments et fourniture des équipements du centre de santé
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Nécessité de maintenir une structure de santé de proximité au centre-ville.
<b>Objectifs</b>	Améliorer la couverture sanitaire en milieu urbain.
<b>Effets attendus</b>	Les populations bénéficient d'une couverture sanitaire de proximité.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Popoulation
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien du bâtiment et des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État –Commune

### PROJET N° 39

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Aménagement d'infrastructures d'accueil à proximité de l'Hôpital</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Aménagement d'infrastructures d'accueil pour les accompagnants des malades à proximité de l'Hôpital (chambres, restaurants et douches publiques)
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le nouvel hôpital est loin de la ville.  Les accompagnants, obligés de rester sur place, n'ont pas de structure d'accueil adaptée.
<b>Objectifs</b>	Offrir une structure d'accueil aux accompagnants des malades
<b>Effets attendus</b>	Les accompagnants des malades sont hébergés dans des conditions décentes.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Accompagnants des malades
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Collectivités territoriales-secteur privé

### PROJET N° 40

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de 3 ambulances municipales</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de 3 ambulances municipales
<b>Cout approximatif</b>	3 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	L'évacuation des malades vers Nouakchott est actuellement assurée par une seule ambulance en mauvais état.
<b>Objectifs</b>	Assurer l'évacuation des malades
<b>Effets attendus</b>	Les malades sont évacués sur Nouakchott dans les meilleures conditions et dans les temps réquis.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ambulances
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 41

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Équipement de postes de santé</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Équipement de 5 postes de santé (Toueimirt, seiv1, Seiv2, Edebay, Bellemtar).
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les postes de santé sont sous-équipés et manquent de médicaments de première nécessité.
<b>Objectifs</b>	Améliorer les performances des postes de santé
<b>Effets attendus</b>	Les patients sont mieux pris en charge par les postes de santé
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 42

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Achèvement et équipement d'un poste de santé</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'un poste de santé
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	9 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les quartiers périphériques de la ville sont sous-équipés en structures de santé
<b>Objectifs</b>	Doter les nouveaux quartiers d'une infrastructure de santé de base
<b>Effets attendus</b>	Les populations bénéficient d'une meilleure couverture sanitaire
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien du bâtiment et des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État-Commune



### PROJET N° 43

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation de 15 accoucheuses et matrones de santé</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	
<b>Cout approximatif</b>	
<b>Durée d'exécution</b>	
<b>Maitre d'ouvrage</b>	
<b>Justifications</b>	
<b>Objectifs</b>	
<b>Effets attendus</b>	
<b>Bénéficiaires principaux</b>	
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 44

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de chaînes de froid</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de 3 chaînes de froid pour la vaccination
<b>Cout approximatif</b>	300 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les campagnes de vaccination sont pénalisées par le manque de chaînes de froids qui garantissent la conservation des produits
<b>Objectifs</b>	Etendre la couverture vaccinale
<b>Effets attendus</b>	La couverture vaccinale est généralisée à tous enfants de la zone
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Enfants
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 45

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation des puits et forages existants</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réhabilitation des puits et forages alimentant la ville en eau potable
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	La ville de Kiffa souffre d'une crise de ressources en eau.  La quantité d'eau actuellement produite est largement inférieure aux besoins.
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'alimentation en eau de la ville
<b>Effets attendus</b>	Les populations sont mieux alimentées en eau potable
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 46

<b>Intitulé du projet</b>	Réhabilitation et extension des réseaux d'adduction d'eau
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable. Construction de réseaux d'alimentation en eau
<b>Cout approximatif</b>	15 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le réseau existant est vétuste  Les nouveaux quartiers ne sont pas couverts par le réseau d'alimentation en eau potable.
<b>Objectifs</b>	Couvrir toute la ville par un réseau d'alimentation en eau potable aux normes
<b>Effets attendus</b>	Tous les habitants de la ville sont convenablement alimentés en eau
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 47

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de bornes-fontaines</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Constructions de 9 bornes fontaines dans les quartiers périphériques de la ville.
<b>Cout approximatif</b>	900 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les quartiers non couverts par le réseau souffre d'un manque criant d'eau
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'alimentation de la ville en eau potable.
<b>Effets attendus</b>	Les habitants sont alimentés en eau de façon continue
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des ouvrages
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 48

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Raccordement du nouvel hôpital régional au réseau d'adduction d'eau</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Raccordement du nouvel hôpital régional au réseau d'adduction d'eau
<b>Cout approximatif</b>	500 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	L'hôpital est actuellement alimenté en eau par citerne.
<b>Objectifs</b>	Assurer l'approvisionnement de l'hôpital en eau
<b>Effets attendus</b>	L'hôpital est régulièrement approvisionné en eau potable
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Patients
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien de l'ouvrage
<b>Mise en oeuvre</b>	État

**PROJET N° 49**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition d'Équipement et matériels sportifs et culturels</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Acquisition d'Équipement et matériels sportifs et culturels
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les équipes et les associations sont sous-équipées
<b>Objectifs</b>	Améliorer les performances des équipes et des associations
<b>Effets attendus</b>	La jeunesse est mieux encadrée et pratique ses activités culturelles et sportives dans de meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunes
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État-commune

### PROJET N° 50

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition d'équipements et matériels au profit des stades et maisons de Jeunes</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>Acquisition d'équipements et matériels au profit des stades et maisons de Jeunes</b>
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les stades et maisons de Jeunes sont sous-équipés
<b>Objectifs</b>	Améliorer les performances des équipes et des associations
<b>Effets attendus</b>	La jeunesse est mieux encadrée et pratique ses activités culturelles et sportives dans de meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunes
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État-commune



### PROJET N° 51

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des OSC</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation du personnel Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre, Commune de Kiffa
<b>Justifications</b>	Contrôle citoyen, plaidoyer et participation.
<b>Objectifs</b>	formations, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	Les OSC participent à la dynamique de développement économique et social de la ville
<b>Bénéficiaires principaux</b>	OSC
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des formations Organisation des OSC
<b>Mise en œuvre</b>	Commune

### PROJET N° 52

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation en administration et gestion financière des Coop, Asso et Promoteurs privés (Germe et Cree</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Organisation de sessions de formation en création et gestion des entreprises
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre État
<b>Justifications</b>	L'esprit entrepreneurial est faiblement développé au niveau des jeunes ; Absence de curricula pour les niveaux élémentaires.
<b>Objectifs</b>	Former au moins une centaine de jeunes et de femmes par niveaux élémentaire, médian et spécialisé.
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes sont dotés de compétences en création et gestion des entreprises
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesses de Rosso
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des jeunes formés  Financement des laureats
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune

**PROJET N° 53**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation du personnel Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	STD
<b>Justifications</b>	Les Services et les acteurs territoriaux ne coopèrent pas dans le domaine du développement territorial.
<b>Objectifs</b>	Instaurer des mécanismes pérennes de concertation et de coopération autour des actions de développement du territoire.
<b>Effets attendus</b>	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	STD
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation Entretien des équipements
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 54

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation des Élus</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation des memebres du CM
<b>Cout approximatif</b>	1 200 000
<b>Durée d'exécution</b>	2 mois espacés 6 modules
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les élus nouvellement installés sont souvent peu formés pour comprendre les enjeux liés à leur mission
<b>Objectifs</b>	Améliorer la Gouvernance communale
<b>Effets attendus</b>	Les élus maitrisent les fonctions assignées au Conseil Municipal
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elus, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation du personnel
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 55

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités de la Mairie</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation des élus et du personnel de la commune Réorganisation et restructuration du personnel Mobilisation des ressources Maitrise d'ouvrage Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune de Kiffa
<b>Justifications</b>	Renforcement des capacités de la Mairie (y compris équipements) : élus et personnel communal et appui à la mobilisation des ressources locales.
<b>Objectifs</b>	174 employés dont 8 intellectuels, absence d'équipements, besoin en formation, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	La Commune dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commue

### PROJET N° 56

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités de la Région</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	Formation des élus et du personnel du Conseil Régional  Procédures  Maitrise d'ouvrage  Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	12 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Conseil régional
<b>Justifications</b>	Renforcement des capacités du Conseil régional ; élus et personnel ; élaboration des procédures de travail
<b>Objectifs</b>	formations, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Conseil régional
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation  Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État Région

### PROJET N° 57

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des Services pompiers</b>
<b>Localisation</b>	Kiffa
<b>Consistance générale</b>	<b>(Construction de locaux et fourniture du matériel roulant)</b>
<b>Cout approximatif</b>	3 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Le service des sapeurs-pompiers est encore très faible à Kiffa malgré l'étendue de la ville et son nombre d'habitants important
<b>Objectifs</b>	Assurer la sécurité des personnes et des biens
<b>Effets attendus</b>	Le service des sapeurs-pompiers est fonctionnel et joue pleinement son rôle
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des locaux et du matériel
<b>Mise en œuvre</b>	État

**FIN**